

# L'OR DU RHONE

Organe officiel trimestriel

DE

## L'UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS

Pour toutes les Gloires et toutes les Fortunes  
des Pays Rhodaniens

092



Drapeau de l'UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS  
(Inachevé et sans ses riches franges)

(Euvre d'Art de J. TRUCHOT)

Rédaction et Service de : l'UNION GÉNÉRALE des RHODANIENS, à Tournon TAIN (Drôme)

# LE RHONE

Comptoir de Transports

SIÈGE SOCIAL : 11, QUAI RAMBAUD - LYON

AGENT des { C<sup>ie</sup> Générale de Navigation H. P. L. M., 11, Quai Rambaud, LYON  
C<sup>ie</sup> Lyonnaise de Navigation et Remorquage, Quai d'Occident, LYON

SERVICE RÉGULIER. — Journalier, entre LYON, MARSEILLE et CETTE et les principaux ports du Rhône et vice-versa.

SERVICE RAPIDE. — Bi-hebdomadaire, entre LYON et MARSEILLE, et vice-versa ; départ de Lyon à la première heure, les Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Journalier, au départ de MARSEILLE.

Pour renseignements détaillés, s'adresser

à LYON, 11, Quai Rambaud et Quai d'Occident ;  
à MARSEILLE, 10, quai de la Tourette ;  
à CETTE, quai Bordigue.

## LYON

Les deux bons hôtels :

### LE GRAND HOTEL

L'HOTEL DE LUXE

### Q<sup>d</sup> NOUVEL HOTEL

L'HOTEL LE PLUS CONFORTABLE

Tous les comforts modernes  
o o Garage intérieur o o

DUCHEZ, directeur-général

## RHODANIEN !..

*l'agrément de ton « home »  
l'agrément de ta « dame »  
ton honneur de Rhodanien, EXIGENT*

que tu connaittes les

### PEAUSSERIES DU CHEYLARD

DES MAITRES-TANNEURS MASSU & HÉRITIER  
du CHEYLARD (Ardèche)



En parcourant leur beau VIVARAIS, visitez-les ou, si vous le désirez, demandez - leur sans engagement aucun, pour vous-même ou à l'occasion d'un cadeau original à faire, un choix de leurs créations : Coussins, Sacs de dame, Casques d'auto, Sous-main, Etuis de fumeur, etc., et toutes Peausseries pour Couture, Ameublement, Reliure, etc.. etc.

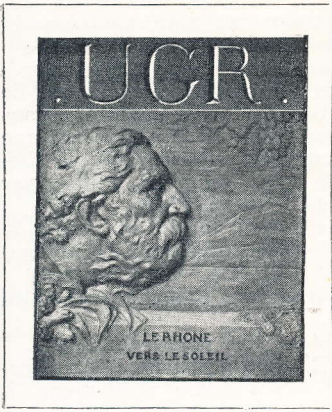


Les peausseries à la cuve dites *PEAUSSERIES*  
d'*ART DU CHEYLARD* ont été la révélation des  
o o o *ARTS DÉCORATIFS* o o o

# L'OR DU RHONE

Organe Officiel de  
L'UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS

L'EFFORT — L'AIDE — LE COURONNEMENT



« TOUT et TOUS

pour toutes les Gloires et toutes les Fortunes  
des Pays Rhodaniens »

Par l'Esprit Rhodanien  
Les Manifestations Rhodaniennes  
La Grande Fête du Rhône

COMITÉ D'HONNEUR ET DE PATRONAGE

Présidents d'Honneur : Emile LOUBET, ancien Président de la République, et Madame Frédéric MISTRAL

Présidents : M. E. HERRIOT, maire de Lyon, Ministre de l'Instruction Publique ; M. Léon PERRIER, Ministre des Colonies ; M. BRON, Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève ; M. TROILLET, Conseiller d'Etat pour le Canton du Valais ; M. FLAISSIERES, Maire et Sénateur de Marseille ; M. MARGOT, Directeur Général de la Cie P.-L.M. ; M. Henry DEFERT, Président du T. C. F.

MM. les PREFETS, les SÉNATEURS et DÉPUTÉS des Départements rhodaniens ; MM. les Directeurs des Cies de Navigation du Rhône et du Léman ; MM. les Maires des Villes de la Vallée du Rhône ; MM. les Présidents des Chambres de Commerce, les Présidents des Automobile-Club, les Directeurs des grands journaux, les grands Industriels, les principaux Artistes et Ecrivains des Régions rhodaniennes.

Rédaction, Services et Secrétariat de l'U. G. R., à TAIN-L'HERMITAGE (Drôme). — Publication Trimestrielle  
Siège Social à l'Hôtel de Ville à Lyon

SOMMAIRE

Un Drapeau des Rhodaniens . . . . .	1	I <sup>er</sup> Congrès du Rhône, à Lyon, 3 sept. 1927. . . . .	8	Nouvelles de Suisse . . . . .	21
L'U. G. R. et la Fête du Rhône . . . . .	2	Appel à nos Collègues . . . . .	14	Les Articles qu'il faut lire . . . . .	22
Notre Revue L'Or du Rhône . . . . .	3	La II <sup>e</sup> Fête du Rhône à Lyon . . . . .	15	Bibliographie . . . . .	22
Pour le Musée Rhodanien . . . . .	3	III <sup>e</sup> Grande Fête du Rhône et II <sup>e</sup> Congrès du Rhône, à Avignon, 16-24 juin 1928. . . . .	18	Souscription pour doter nos Concours entre Rhodaniens . . . . .	23
Notre Bibliothèque . . . . .	3	Congrès d'Avignon de 1928 . . . . .	18	Avis aux Commerçants . . . . .	23
Réunion du Conseil d'Administration . . . . .	4	Echos et Nouvelles . . . . .	19	Demande d'admission . . . . .	24
Assemblée générale de l'U. G. R. . . . .	5				

1<sup>RE</sup> ANNÉE DE L'U. G. R.

Le Conseil d'Administration souhaite une bonne année à tous les membres de l'U. G. R. et à tous les amis du Rhône.

## Un Drapeau... des Rhodaniens!..

UN BEAU GESTE

L'Union Générale des Rhodaniens vient de recevoir une consécration nouvelle, et des plus heureuses :

La Chambre de Commerce de Lyon, unie pour ce geste généreux à la Chambre Syndicale des Fabricants de Soierie, vient d'offrir à l'U. G. R. un magnifique drapeau symbolique. Œuvre de M. J. Truchot, cette

pièce d'art ne coûte pas moins de dix mille francs. Sur une face figurent les armes brodées de soies chatoyantes et d'or fin des grandes villes rhodaniennes, avec au centre une grande couronne de lauriers ; sur la seconde face on voit, la croix fédérale suisse, les inscriptions et la figure allégorique de l'insigne de l'Union : « Le Rhône vers le Soleil ». De belles franges d'or fin l'encadrent.

Ce drapeau sera remis, après chaque fête du Rhône, par la Ville où elle viendra d'avoir ses assises, à la Ville qui aura pris la charge de tenir avec éclat la suivante dans ses murs.

Nous remercions encore une fois, ici, la Chambre de Commerce et la Chambre Syndicale des fabricants de soierie de Lyon, pour leur généreuse pensée et leur encouragement à poursuivre notre belle Œuvre.

\*\*

Remercions aussi le Conseil Général du Département du Rhône, qui a bien voulu prendre à sa charge les frais de publication, en un recueil spécial, des rapports et travaux de notre Congrès de Lyon, du 3 septembre. Ce volume offrira, en effet, le plus grand intérêt, tant par la valeur de sa documentation, que par le

fait qu'il marquera le point initial de notre action rhodanienne.

Enfin, remercions bien vivement aussi la Ville de Lyon, son Maire bienveillant et encourageant n'a-t-il pas écrit : « Agir », « Produire », et n'a-t-il pas déjà fait beaucoup de bien aux Rhodaniens par ses réalisations, la Foire de Lyon, et son action pour l'aménagement du Rhône et pour sa navigation ?), la Municipalité et le Comité des Fêtes pour la tenue et la réussite de la deuxième Fête du Rhône sous l'habile direction de MM. Biron, adjoint au maire et Fayolle, directeur du Musée colonial.

Bravo ! et merci !

LE COMITÉ.

## L'U.G.R. et la Fête du Rhône

Il convient de préciser ! Certaines personnes mal informées, croient que notre Union a pour but de faire, uniquement, une fête, une simple réjouissance régionaliste. Eh bien ! ce n'est pas tout à fait cela !

L'U. G. R. est une large association, qui s'étend à toutes les régions du Rhône, suisses et françaises. Elle est l'armature générale d'un mouvement de fraternisation de sentiments et d'intérêts, visant à développer toutes les gloires et toutes les fortunes des pays rhodaniens. Elle s'interdit, naturellement (Art. 4 des Statuts), toute discussion politique ou religieuse. Et si l'U. G. R. distribue à chaque ville qui la demande (Avignon en 1928, Genève en 1929, Valence - ou Arles en 1930 : centenaire de Mistral) le soins de faire, sous son patronage, à tour de rôle, LA FETE DU RHONE, c'est parce que, cette fête est pour elle, le pivot, l'assiette de tout ce mouvement, le rendez-vous de la grande famille rhodanienne.

En effet, la FETE DU RHONE est pour l'U. G. R. comme un FOND DE TABLEAU, sur lequel elle veut poser les plus jolies fleurs du beau, du bien et du bon des pays rhodaniens ; elle est pour elle, l'OCCASION d'entretenir la flamme sainte de ce mouvement, l'occasion de créer une noble émulation, qui doit faire éclore des talents ou simplement le goût de faire mieux, le désir de s'élever plus haut ; l'occasion enfin de donner à tous les gens du Rhône, du Nord et du Midi, la facilité de se mieux connaître, eux et leurs intérêts, et de s'aimer, dans des réalisations de progrès, de tous les progrès

Voici du reste le but de l'U. G. R., tel qu'il est présenté, en raccourci, dans ses imprimés de service :

Créer et développer la fraternisation entre les villes et les régions rhodaniennes ;

Exalter et soutenir l'esprit rhodanien dans tout ce qui peut toucher aux idées, aux aspirations et aux créations les plus généreuses, aux réalisations et aux intérêts de toutes sortes de la Vallée du Rhône ;

Mettre en lumière et développer toutes les gloires et toutes les fortunes des régions rhodaniennes, par la tenue

de Congrès, par d'importants concours : concours littéraires, concours de compositions musicales ; concours de l'apprentissage des Arts et Métiers, par des manifestations artistiques (Salon rhodanien des Beaux-Arts) ; par la tenue d'épreuves sportives, et d'expositions diverses ; toutes choses qui devront avoir lieu, selon les possibilités, région par région, à l'occasion de la Grande Fête du Rhône.

Encourager le tourisme et les sports nautiques ; aider la renaissance, sur le Rhône, de services pratiques de navigation pour tous les voyageurs.

Seconder les efforts en faveur de l'aménagement du Rhône.

Formation du Musée historique des pays rhodaniens.

Les ressources de l'U. G. R. sont destinées à être distribuées en prix aux concours tenus entre rhodaniens, à aider toutes les aspirations généreuses pour le Rhône et ses régions.

Ainsi compris et symbolisé, notre beau Rhône est le lien merveilleux qui, par l'U. G. R., unit toutes ses villes et ses populations : notre Union est une académie polytechnique et la fête du Rhône, la FETE DU GÉNIE DES RHODANIENS.

Après ce bref exposé, on comprendra la belle mission de l'U. G. R. ; on comprendra mieux aussi le geste délicieusement symbolique de l'offrande au Rhône, de fleurs et de rameaux, faite, à l'occasion de chacune de ses fêtes, par les reines venues de toutes les villes de la vallée et envoyées pour les représenter, et l'on appréciera mieux aussi leur pieuse attention d'apporter, chacune de son pays l'olivier, la vigne, le mûrier, l'edelweiss et le rhododendron, pour cette consécration traditionnelle, dont le rite et le cérémonial d'une imposante et noble harmonie commandent le recueillement et l'union de la grande famille.

Comme couronnement de ces nobles fêtes, les lauréats s'entendront nommer au palmarès, et recevront leurs prix. Cette apothéose sera présidée par les représentants des villes, par la reine du Rhône, élue pour la circonstance, entourée de sa cour et de toutes les reines des villes rhodaniennes symbolisant l'union dans le travail, dans la gloire et la fortune.

Voilà bien, grâce à l'U. G. R. et comme couronnement aux labeurs de ses congrès, des fêtes d'un nouveau genre ! et combien intéressantes et utiles ! La Fête du Rhône, fête de beauté, réjouissance des yeux et de l'esprit, fête de la pensée, fête des Arts, fête du travail et fête des sports : l'émulation générale créant une noble et large fraternisation, une amitié profonde, et féconde en échanges de toutes sortes.

La Fête du Rhône doit donc être une grande manifestation somptuaire, populaire et de grand style, au cours de laquelle la ville et les populations visitées mettront le grand pavois et rivaliseront de largesse publique.

Gustave TOURSIER.

\*  
\*\*

Présidée par les plus hautes personnalités des pays rhodaniens, suisses et français — comme on s'en rendra compte au fronton de notre revue, notre Union comprend dans son Conseil d'Administration, des représentants des villes, des Chambres de Commerce, Associations, Académies, et aussi des Indus-

triels, des Savants, des Ecrivains, tous hommes de cœur éprouvés.

Son œuvre généreuse autant que d'un haut caractère, vaudra à l'Union Générale des Rhodaniens l'adhésion de tous les hommes de bonne volonté et de progrès : tous voudront s'associer — pour une somme infime — à notre devise, qui est : « Tous et tout pour toutes les gloires et toutes les fortunes des pays rhodaniens ! » pour la fraternisation rhodanienne.

G. T.

## Notre Revue « L'Or du Rhône »

Notre revue — après un retard qui lui a été imposé par des circonstances irrésistibles — prend enfin son essor définitif : des contrats lui assurent une publication trimestrielle régulière.

Son titre : « L'OR DU RHONE » fut inspiré par notre belle et généreuse devise ; il en est la synthèse éblouissante.

Elle sera le trait d'union, le lien et le flambeau des Rhodaniens de toutes cultures et aspirations, aussi bien suisses que françaises, conformément au symbolisme agissant de notre insigne : « Le Rhône vers le soleil ».

La tenue littéraire et artistique de « L'OR DU RHONE » est assurée par de déjà nombreux et distingués collègues, et nous recevrons à bras ouverts toutes les collaborations. Toutes les notes et nouvelles, tous les avis et renseignements, etc... que l'on trouve dans les meilleures revues, y auront leur place. Ses illustrations soignées, sa documentation sérieuse et variée, lui donneront de la vie et de l'intérêt et en feront mieux qu'une revue : une encyclopédie de toutes les régions rhodaniennes. L'OR DU RHONE publiera aussi, sous le titre de : « Galerie Rhodanienne » la biographie illustrée de tous les grands hommes du pays du Rhône ; et publiera sous d'autres titres aussi heureux, l'histoire des productions et des produits rhodaniens, et de ceux qui en ont été et en sont les génies. Enfin, les sports et le tourisme nautique et la navigation auront une large place dans ces belles pages de gloire.

En lisant avec soin les buts de notre U. G. R., exposés ci-contre, on n'aura aucune peine à comprendre que L'OR DU RHONE est le précieux bréviaire que devront lire tous les rhodaniens.

Etre membre de l'U. G. R., c'est être abonné gratuitement à sa précieuse revue (2 fr. 50 le numéro) car tous nos membres la reçoivent de droit ; et c'est, en même temps, contribuer à son œuvre large et généreuse.

Des avantages très intéressants viendront augmenter les profits de nos Membres : Car nous désirons que notre carte de sociétaire leur permette, selon l'usage qu'ils en feront, d'être remboursés jusqu'à plusieurs fois du montant de leur cotisation : soit par des remises sur leurs achats, soit par des faveurs que notre Bureau s'appliquera à leur obtenir. Tout cela viendra heureusement s'ajouter au bénéfice moral de leur geste de solidarité rhodanienne, déjà si beau à lui seul.

**Les firmes industrielles, les Maisons de Commerce, etc., ont intérêt à créer un large mouvement rhodanien d'affaires et de progrès.**

## POUR LE MUSÉE RHODANIEN

Le rapport de notre vice-Président, M. Louis-E. Favre au Congrès de Lyon du 3 septembre, donne une haute idée de ce que doit être et sera notre Musée du Rhône. Nous l'insérerons ici in-extenso dans le prochain n° de « L'Or du Rhône », ne pouvant le faire aujourd'hui, afin que tous les Rhodaniens comprennent l'intérêt réel et toute l'importance de cette création.

Pour le moment, annonçons que des dons sont déjà promis :

Mme la Comtesse de Chabanne offre 40 panneaux de la Renaissance, provenant du château de Roussillon ; M. Louis Pichon offre une grande Croix des Equipages du Rhône et des ustensiles de marinières ; M. Gustave Toursier, donne une petite Croix des Mariniers, que ceux-ci plaçaient sous globe ; le sénateur I. Cuminal et son frère Baptiste, fils de Maîtres d'Equipages fameux, promettent leur collection. Et ce n'est là qu'un très léger aperçu des dons qui viendront former notre Musée historique du Rhône, car nous sommes persuadés que les Compagnies de Navigations voudront aussi y ajouter leurs précieuses et importantes collections, et que de nombreux riverains en feront autant.

Avis aux généreux Rhodaniens...

## NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque des pays rhodaniens est une création des plus intéressantes. Notre Union se doit à cette institution.

L'idée qu'en a eue M. Gustave Toursier est originale et nouvelle. Qu'on en juge :

« L'U. G. R. fait appel aux auteurs, éditeurs et compositeurs pour qu'ils veuillent bien offrir leurs œuvres à notre bibliothèque. Les personnes qui possèdent des ouvrages entrant dans le cadre de nos aspirations, seront bien venues et vivement remerciées du don qu'elles consentiraient à en faire.

Les envois doivent remplir les conditions suivantes :

1. — Les auteurs, compositeurs ou éditeurs devront dédicacer, en première page, leurs ouvrages : « A l'Union Générale des Rhodaniens, pour la Bibliothèque des Pays du Rhône, etc. (une formule et la signature) ; — Les dons faits par des personnes qui ne seraient ni l'auteur ni l'éditeur, pourront mentionner simplement : don fait à la Bibliothèque par M.....

On comprendra l'importance qu'il y a, pour les collections, de posséder des autographes des auteurs et compositeurs.

2. — Ces derniers sont priés de joindre à leur envoi, leur portrait (format carte-album, autant que possible) avec encore leur dédicace à l'U. G. R., la date de la photographie et d'y joindre leur biographie et l'indication de leurs œuvres déjà parues.

Cela constituera une « Galerie » précieuse pour notre histoire rhodanienne. Par les soins de nos membres pieusement dévoués, cette galerie sera complétée par tous les documents que l'on pourra recueillir sur les auteurs et compositeurs disparus (pour les Beaux-Arts, il en sera fait de même).

3. — Tous les envois doivent être faits FRANCO et annoncés par lettre donnant la liste de leur contenu au Secrétaire général, à Tain (Drôme).

Les livres ou pièces à envoyer peuvent être de deux principales catégories :

a) Ceux écrits par des Rhodaniens ou appartenant à une famille rhodanienne, même s'ils ne traitent pas de la Rhodanie et quelqu'en soit le genre ;

b) Ceux d'auteurs étrangers à la Rhodanie, mais traitant de questions, de faits, d'études s'appliquant au Rhône ou à ses régions.

Des cartes, plans, gravures, documents divers, manuscrits et autres, seront également acceptés.

Un reçu sera adressé aux généreux donateurs, et leur envoi figurera dans la revue de notre Association, « L'OR DU RHONE ».

#### Livres reçus :

Nous devons enregistrer les premiers envois qui ont été faits pour la Bibliothèque. La place nous manque aujourd'hui pour en donner la nomenclature ; nous la passerons dans notre prochain numéro. Mais remercions bien vivement aujourd'hui les généreux donateurs : M. Jean Back-Sisley, Charles Forot, Antoine Sallès, George Moussel, Frédéric Mistral neveu, société des Guides Pol, Cie du Chemin de Fer de la Furka, etc..., G. Toursier.

## Réunion du Conseil d'Administration

A L'HOTEL DE VILLE DE LYON

le 8 MAI 1927

#### COMPTE-RENDU

Les Membres du Conseil d'Administration de l'UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS, convoqués par lettre du 12 avril, se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lyon, le 8 mai 1927, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Formation du Bureau — Formation des Commissions — Rapport du Comité provisoire — Propositions diverses.

La séance est ouverte à 10 h.  $\frac{1}{4}$ .

La présidence d'honneur de l'Assemblée est offerte à M. BRON.

M. le Docteur CADET, président du Comité Marc-Seguin et de la première Fête du Rhône, préside provisoirement l'Assemblée.

M. Paul CUMINAL est désigné comme Secrétaire de la Réunion.

M. CADET remercie la Municipalité Lyonnaise de son hospitalité et MM. les Membres présents d'avoir bien voulu répondre à la convocation qui leur avait été envoyée.

Sont Présents :

M. Louis-E. Favre, de Genève, Guilhermet, Achard, Aynard, Celle, Cholley, Paul Cuminal, Jean Deydier, Elie, d'Hotelan, Docteur E. Locard, Gabriel Rambaud, Léopold Renard, Sallès, Tony-Tollet ; Emile Rambaud, Vassy, Docteur Cadet, Scheffer, G. Toursier, Jaboulet, Guilermont, Perdrix, sénateur ; Bernard, Léon Gerboud, Méjan, sénateur ; Bouvet, Lugagne, Jean Solore.

Les absents excusés.

Le Docteur Carle est nommé président de l'U. G. R. ; et MM. Favre, Celle, Docteur Cadet, Paul Loubet, Docteur Daniel, Léon Gerboud, Marius Dubois, vice-présidents.

Le Docteur Cadet cède la présidence à M. Celle nommé vice-président de la région de Lyon.

Sont désignés comme secrétaire général, M. Gustave Toursier ; secrétaire adjoint, M. Choley ; trésorier, M. Alfred Jaboulet ; trésorier adjoint, M. Scheffer.

M. Toursier donne lecture du rapport du Comité pro-

visoire. Il indique : que ce Comité a versé 1.000 francs pour aider à la fondation de l'U. G. R. ; que le N° 1 de l'Or du Rhône n'a rien coûté à l'U. G. R., étant payé par la publicité. Il donne une idée de ce que pourront être les frais généraux, insignifiants d'abord et qui peuvent atteindre environ, en pleine activité, à 24.000 francs par an ; Il indique que ce pourront être les recettes, en cotisations et dons, au bout de deux ans : 150.000 à 200.000 francs.

Ensuite, M. Toursier explique le but de l'U. G. R. et propose de créer des concours entre Rhodaniens et de former des commissions provisoires à leur sujet, pour : la littérature, la musique, (composition), les Beaux-Arts et Art décoratif ; l'Apprentissage ; les sports nautiques et la navigation ; le commerce et de l'agriculture, le Musée du pays rhodanien, etc.

M. Toursier indique toute une série de ressources spéciales pour la création des prix pour les concours.

Toutes les propositions sont adoptées.

Il est donné lecture de la lettre suivante :

Genève, le 15 février 1927,

Le Conseil d'Etat  
de la République et Canton de Genève,  
à Monsieur le  
Délégué de l'Union Générale des Rhodaniens,  
TAIN (Drôme)

Monsieur le Délégué,

Le Conseil d'Etat a appris que la Fête du Rhône aura lieu à Lyon en 1927, à Avignon en 1928 et que pour 1929, on a envisagé qu'elle pourrait être organisée à Genève.

S'il en était ainsi, le Conseil d'Etat serait très flatté de l'honneur qui serait fait à Genève par la décision du Comité et il tient dès maintenant à vous assurer de toute sa sympathie et de son appui moral pour cette manifestation.

Placé au débouché du lac, d'où le Rhône s'élanche, limpide, vers les rivages de la Méditerranée, Genève, siège de la Société des Nations, est toute désignée comme lieu de rendez-vous des représentants de nos deux pays pour y célébrer le Grand Fleuve.

Nous serions donc extrêmement heureux que vous vouliez bien porter votre choix sur notre ville et nous vous prions de bien vouloir nous faire connaître votre décision dès que possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du CONSEIL D'ETAT :

Le Chancelier :

Théodore BRETS.

Le Président :

Antoine BRON.

M. BRON insiste sur les raisons ayant motivé cette demande. Il espère que cette offre sera acceptée. Il désirerait créer, en Suisse, « L'ESPRIT DU RHONE ». Il voudrait montrer à ses concitoyens « qui regardent couler l'eau » que cette eau est un grand chemin et qu'ils ont intérêt à utiliser cette voie pour nouer des relations plus intimes avec les populations de la vallée rhodanienne.

M. CELLE remercie M. BRON de l'offre précieuse de la Ville de Genève. Cette offre est acceptée d'enthousiasme.

L'Assemblée, à l'unanimité se range à cet avis.

En conséquence, la Fête du Rhône aura lieu en 1927 à LYON, en 1928 à AVIGNON, 1929, à GENEVE, 1930, à la demande de M. PERDRIX, à VALENCE. (1)

(1) — Depuis, le Bureau de l'U. G. R. a reçu, le 12 septembre, une demande pour que la V<sup>me</sup> Fête du Rhône se tienne, à l'occasion du CENTENAIRE de Frédéric MISTRAL, à ARLES, en 1930. — Nous pensons que VALENCE, en présence de ce cas exceptionnel et de la plus haute importance, voudra bien céder avec élégance, son tour à la ville d'ARLES

et retarder d'une année son tour. Dans un prochain Conseil, cette question sera examinée avec la ville de VALENCE.

L'offre d'un siège d'administrateur de l'U. G. R. à M. Aynard en sa qualité de président de la Fédération des Syndicats d'Initiative est adopté à l'unanimité, moins une voix.

M. HERRIOT, maire de Lyon, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui entré en séance lors de cette discussion, prend la parole.

« J'ai tenu à venir quelques instants assister à vos travaux, d'abord pour saluer les personnalités si intéressantes ici rassemblées, mes concitoyens de Lyon trouveront naturel que je les sacrifie pour rendre un hommage à nos amis de la Vallée du Rhône et en particulier à la Ville de Genève, en la personne de son plus qualifié représentant, M. BRON. Je vois également deux sénateurs dont je crois être l'ami sincère et reconnaissant.

Je suis venu vous dire que Lyon serait toujours prêt à prendre part à toute tentative d'importance régionale. Depuis 22 ans que je siège ici, j'ai essayé de comprendre et de montrer que le Rhône est un lien magnifique entre des régions bien différentes de climat, d'aspect, de productions, et j'ai toujours protesté contre le parti insuffisant qu'on ait su tirer de cette voie de communication admirable.

J'ai été frappé de plus en plus que nous ayons laissé aténuer la gloire ancienne du Rhône. Il a été la grande voie de civilisation, de pénétration, comme il a été le grand moyen de diffusion des idées, des croyances. En Suisse, la statue de Saint Maurice rappelle le souvenir des Légions.

Des souvenirs magnifiques et considérables de l'Antiquité témoignent que le Rhône, jadis sans doute plus riche en eau, était la grande voie de pénétration non seulement pour les marchandises, mais pour les idées.

Pour les marchandises, c'est par lui que les Romains essayaient de parvenir jusqu'en Grande Bretagne. Leurs bateaux remontaient le Rhône, et leurs chariots venaient se charger dans une ville qu'on appelle Roanne. Le Rhône était la grande voie qui unissait le midi à l'extrémeseptentrion d'alors.

Pour les idées, la démonstration est trop facile. Les anciens ont laissé tant de vestiges le long du Rhône !

Je présidais, il y a quelques jours, à la Sorbonne, le Congrès des Sociétés savantes. M. TOUTAIN se plaignait que l'on n'ait pas fait des recherches historiques dans cette vallée, pleine de souvenirs anciens, comme ceux trouvés à VAISON.

Pour ma part, à VIENNE, vers cette métairie située à droite du Pont, un étrange remous de l'eau me fait supposer qu'une richesse d'art incomparable peut se trouver là. A basses eaux, on aperçoit des pierres qui doivent être une pile d'un ancien pont romain.

Le Rhône a un grand passé. Nous l'avons laissé un peu périr, pour des raisons diverses. La principale est la conséquence du déboisement qui a appauvri les rivières alimentant le Rhône autrefois gorgé d'eau.

Tout ce qui pourra servir la cause du Rhône, je l'encouragerai. J'ai essayé, pour ma part, de construire une flotte d'une unité chargée de la liaison entre LYON et AVIGNON, je voulais préparer la communication avec AIX-les-BAINS. Vous savez comment un accident a détruit mon armada, et comment ma flotte a sombré contre une pile de pont, traîtresse ; j'avais sauvé ce bateau, je l'avais arraché à la convoitise des Anglais qui voulaient le faire naviguer sur le Tigre et l'Euphrate, un coup de vent a tout anéanti, comme jadis pour les Espagnols. Mon espoir de navigation a sombré avec mon unique bateau.

Voyez dans ce souvenir la preuve de ma conviction.

L'aspect intellectuel reste entier, la vallée garde ses traditions, ses souvenirs. Elle a eu ses génies : son MISTRAL sorte de Virgile provençal, son maître incomparable FABRE grand savant et grand écrivain.

Vous vous proposez de faire naître le génie. Je ne sais si vous pourrez le créer, *Spiritus flat ubi est*.

Mais il n'y a pas de plus noble but que de faire éclore le talent. Je vous y aiderai de toutes mes forces, peut-être

non pas comme Ministre de l'Instruction Publique que je ne serai peut-être plus, mais comme maire de Lyon.

Que la réussite couronne vos efforts.

C'est la grâce que je vous souhaite.

Ainsi soit-il.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. ¼.

Le Secrétaire de la séance :

Paul CUMINAL.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U. G. R.

du 3 Septembre 1927

La première assemblée générale annuelle statutaire de l'U. G. R. s'est tenue à Lyon à l'Hôtel de Ville, dans la salle de la Bibliothèque, le matin du 3 septembre 1927. Les adhérents avaient été convoqués par circulaire spéciale datée 14 août 1927.

Étaient présents : M. Rambaud, adjoint au Maire de Lyon ; MM. Locard, Caluire ; Callet, Lyon ; Paul Cuminal, Lyon ; Etienne Abeille, Givors ; Ramuz, Tain ; Jean Solore, Lyon ; H. d'Hotelans, Lyon ; Jean Deydier, Lyon ; W. Haenzi, ingénieur, Valais ; Valther Perrier, secrétaire de la Chambre Valaisienne du Commerce du Valais ; Algoud Jules, adjoint au maire de Valence ; Lugagne Paul, Conseiller municipal de Marseille ; Bouvet François, Conseiller municipal de Marseille ; A. Vassy, Conservateur des Musées de Vienne ; Docteur Carle, Lyon ; Louis E. Favre, Genève ; A. Celle, Chaponost ; Emile Rambaud, avoué, Vienne ; Toursier, à Tain ; Tournier, adjoint au maire de Vienne ; Wagna, de Genève ; Elie, de Lyon ; Gayte, de Tain ; A. Sallès, de Lyon.

Les absents tous excusés.

Le Docteur CARLE, président du Conseil d'administration depuis le 8 mai 1927 préside l'assemblée générale, Paul CUMINAL est nommé secrétaire de la séance.

Le Président remercie les personnes qui sont venues assister à l'Assemblée générale et explique comment il a paru désirable de séparer l'Assemblée générale de l'U. G. R. du Congrès du Rhône qui se tiendra dans la salle du Conservatoire l'après-midi. L'Assemblée générale est une affaire de pure administration intérieure : le Conseil doit au contraire, étudier un certain nombre de grandes questions importantes pour la création d'une unité morale entre toutes les localités rhodaniennes. Cette institution d'un Congrès différent de l'Assemblée générale est approuvée à l'unanimité.

Le Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 19 décembre 1927 paru in-extenso dans l'Or du Rhône de mars 1927 est approuvée à l'unanimité aussi.

La parole est donnée à M. Gustave TOURSIER qui lit le compte-rendu moral de la vie de l'U. G. R. depuis sa création. On lira ci-dessous ce compte-rendu qui a vivement intéressé les auditeurs et qui a été approuvé à l'unanimité. En l'absence du trésorier, M. Alfred JABOULET et du trésorier-adjoint, empêchés tous les deux d'assister à l'Assemblée, M. TOURSIER lit le compte-rendu financier que lui a remis le trésorier. Ce compte-rendu est approuvé également à l'unanimité.

Résumé du compte-rendu par M. Toursier :

Le nombre des membres de notre U. G. R. dépasse déjà en quelques mois, 250 membres, malgré les retards qui lui ont été imposés. Ces retards, indépendants de la volonté agissante du Comité, ont été cause d'un temps d'arrêt. Mais l'idée de notre Union est trop belle et généreuse, mais l'action a de trop larges bases pour ne pas avoir l'épanouissement merveilleux attendu. Nous savons que l'on peut compter ferme-

ment sur le plus beau et le plus grand succès ; l'accueil général, fait partout à notre œuvre en est la sûre garantie. Le temps d'arrêt terminé, le nombre des adhésions, dont déjà beaucoup sont assurées, va s'accroître rapidement et considérablement.

Ce compte-rendu passe ensuite en revue toutes les idées et suggestions à réaliser.

Ce rapport moral donne les plus beaux espoirs.

Le compte-rendu financier est aussi satisfaisant que possible, dans cette période de création :

M. TOURSIER indique qu'un don anonyme de 5.000 fr. a été affecté aux frais spéciaux — hors compte — du secrétariat général, et que ces frais s'appliquent de la période de gestation de l'U. G. R. à ce jour, il donne le bilan du 31 août 1927.

#### RECETTES

Don du Comité Marc Seguin pour la constitution de l'U. G. R. ....	1.000 »
Cotisations payées .....	3.022 50
Cotisations à encaisser (1) .....	3.735 »
<b>Total .....</b>	<b>7.757.50</b>

#### DEPENSES

Frais de début pour la constitution .....	737. 80
Frais de correspondance, encaissements quittances du trésorier .....	148 30
Factures d'imprimerie et divers .....	1.274 90
Frais de poste, télégraphe, téléphone, ports, du secrétaire général .....	600. »
Solde créancier .....	4.996 50
<b>Total .....</b>	<b>7.757 50</b>

Certifié conforme :

Le Trésorier, A. JABOULET.

Le solde se décompose ainsi :

Cotisations à recevoir .....	3.735 »
En caisse et compte chèques .....	1.261 50
	<b>4.996 50</b>

(1) **Observations du Secrétaire général** — Certaines villes Chambres de Commerce et certains Collègues n'ont pas encore, en raison des vacances, sans doute, fixé le montant de leurs cotisations. De ce fait, nous ne pouvons donner le total exact à ce jour des sommes à recevoir qui viendront s'ajouter à celles ci-dessus indiquées.

Les questions suivantes sont ensuite étudiées par l'Assemblée :

1° L'Assemblée porte ensuite le nombre des membres du Comité général à soixante au lieu de trente-six, afin que toutes les villes puissent y être représentées, et elle nomme MM. Perdrix, maire de Valence et le Docteur Morizot, maire d'Arles, vice présidents pour leurs régions, afin de compléter le cadre de ces représentations. Approuvé.

2° **Titre de la Revue** qui est l'organe officiel de l'U. G. R. Le titre « **Or du Rhône** » a paru, à quelques personnes évoquer de trop près le titre d'un drame de Wagner. Après un échange d'idées, l'Assemblée générale décide de maintenir ce titre, qui est pittoresque et piquant et qui est la synthèse de notre belle devise.

3° **Rapports avec les Compagnies de Chemins de fer.** — M. Haenzi fait connaître à l'Assemblée que la Direction des Chemins de fer suisses est disposée à faire des réductions de tarif aux adhérents de l'U. G. R. pour se rendre aux réunions et fêtes de la Société. L'Assemblée remercie M. Haenzi de sa communication et espère que la Compagnie P. L. M. ne voudra pas rester en retard sur l'administration des Chemins de fer suisses.

4° **Propagande** — M. E. Rambaud demande qu'un tract de propagande soit établi pour permettre à chaque adhérent de l'U. G. R. de faire de nouveaux adhérents. Il souhaite ensuite que, dans chaque localité, un membre dévoué

de l'U. G. R. soit chargé de la recherche des adhérents nouveaux. Cette double proposition est approuvée. M. Toursier indique qu'il sera préparé un programme d'une suite de conférences à faire dans toutes les localités des bords du Rhône. Ce programme, quand il sera au point, sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. M. Favre signale quelques localités du Haut-Rhône qui n'ont pas été encore touchées par le mouvement de création de l'U. G. R. Ainsi Seyseles, Belgarde, etc... Ces localités sont comprises dans le programme de suite de conférences à établir.

5° **Caractère original de l'U. G. R.** — M. Abeille demande qu'on précise bien le rôle de l'U. G. R. pour montrer que cette Association n'entend pas se substituer à d'autres associations déjà existantes comme les syndicats d'initiative, les sociétés touristiques, les associations d'intérêts locaux, les groupements littéraires, artistiques, économiques, etc. qui abondent dans toute la région rhodanienne. Le président et le secrétaire général s'unissent pour approuver la proposition de M. Abeille et chacun d'eux explique, à sa façon, comment l'U. G. R. entend coordonner les efforts des autres sociétés et non point se substituer à elles. Il s'agit de faire sentir à tous les rhodaniens la solidarité qui les unit et doit les unir de plus en plus. L'organisation de la fête annuelle du Rhône est une nouveauté qui n'empiète en rien sur aucune des sociétés riveraines de diverses catégories déjà existantes. De même, nos congrès du Rhône, par l'ampleur des questions qui seront étudiées, ne se substituent à aucun des congrès qui se tiennent annuellement dans toute la vallée.

6° **Conseil d'administration** — La liste de ce Conseil, telle qu'elle a été établie dans la réunion du 8 mai à l'Hôtel de Ville de Lyon, est ensuite ratifiée à l'unanimité.

La séance est levée à 11 h. ½.

Paul CUMINAL.

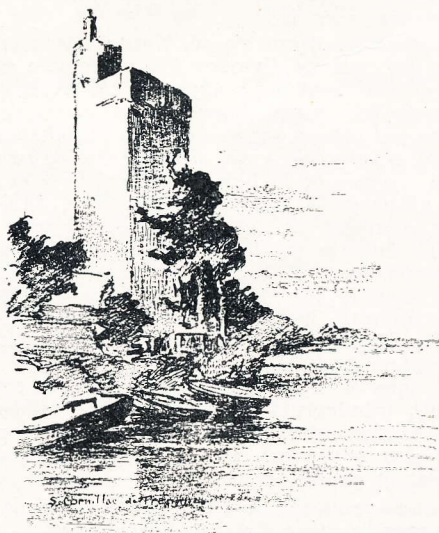
#### SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'U.G.R.

La deuxième séance du Conseil d'Administration s'est tenue à Lyon dans la salle de la Bibliothèque, à l'Hôtel de Ville, le 3 septembre, à la suite de l'Assemblée générale.

La convocation à cette réunion du Conseil d'Administration avait été faite en post-scriptum dans la convocation à l'Assemblée générale.

Cette réunion du Conseil s'est bornée à une ratification des décisions du 8 mai 1927. Elle comprenait les membres du Conseil ayant assisté à l'Assemblée générale et fut présidée par M. le Docteur Carle.

P. C.



Crayon de M<sup>me</sup> Cornillac de Trémine.



Cliché de *La Vie Lyonnaise*

**LA 2<sup>me</sup> FETE DU RHONE.** — La Reine de Lyon, Mlle Fernande Thomas, faisant au nom de la Ville de Lyon, son hommage au fleuve, alors que, sur toute la longueur du pont s'échelonnent les autres Reines,

**L'APPEL SYMBOLIQUE POUR L'OFFRANDE AU RHONE.** — Les haut-parleurs lancent à la foule le nom des villes du Rhône. Alors, les jeunes filles qui les représentent, répondent en leur nom et au nom de leur région : présent ! en faisant leur offrande gracieuse, qui noue chaque fois plus fortement le lien Rhône d'amitié et de solidarité.

# I<sup>ER</sup> CONGRÈS DU RHONE

ORGANISÉ PAR L'UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS ET tenu à LYON LE 3 SEPTEMBRE 1927, AU PALAIS DU  
CONSERVATOIRE A L'OCCASION DE LA DEUXIÈME FÊTE DU RHÔNE

## Bref Compte-Rendu

Malgré son organisation très tardive — puisque ce n'est qu'au milieu d'août que sa tenue fut décidée — ce premier Congrès de l'U. G. R. a parfaitement réussi. Cent cinquante personnes ont suivi d'un bout à l'autre la discussion du Congrès. En outre, des onze rapports demandés à des adhérents de bonne volonté et qui furent écoutés avec un extrême intérêt, le Congrès reçut six communications et trois motions formulant des vœux.

A la présidence, M. le Docteur Carle est assisté de MM. A. Bron, président de la République et Canton de Genève, de M. Boissonnas, membre du Conseil d'Etat de Genève, et Gustave Toursier.

Le Congrès débuta par une allocution de son Président, le Docteur Carle, président de l'U. G. R. :

### Discours d'Ouverture du Premier Congrès des Rhodaniens

Messieurs,

En ouvrant cette séance, j'ai l'agréable devoir d'adresser les plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu, par leurs actes, par leur parole et mieux encore par leur présence, apporter leur collaboration à ce premier Congrès des Rhodaniens. Ces encouragements nous étaient d'autant plus précieux que cette tentative paraissait plus audacieuse. Réunir dans une même pensée de solidarité et de travail les délégués de toutes les régions cotoyées par le Rhône, telle fut notre première idée. Or ces régions sont bien diverses, leur esprit est différent comme leurs coutumes, leur littérature et leurs produits. Et cependant l'expérience tentée aujourd'hui démontre que cette conception était réalisable, qu'elle n'était pas une simple utopie, qu'elle correspondait même à une utilité, puisque je vois dans cette salle les représentants les plus qualifiés de la Suisse et de la Savoie, du Dauphiné et de l'Ardèche, de Vaucluse et de la Provence, groupés autour de leurs amis Lyonnais. C'est que, entre tous ces pays, et malgré les distances, il y a un lien commun qui est le Rhône.

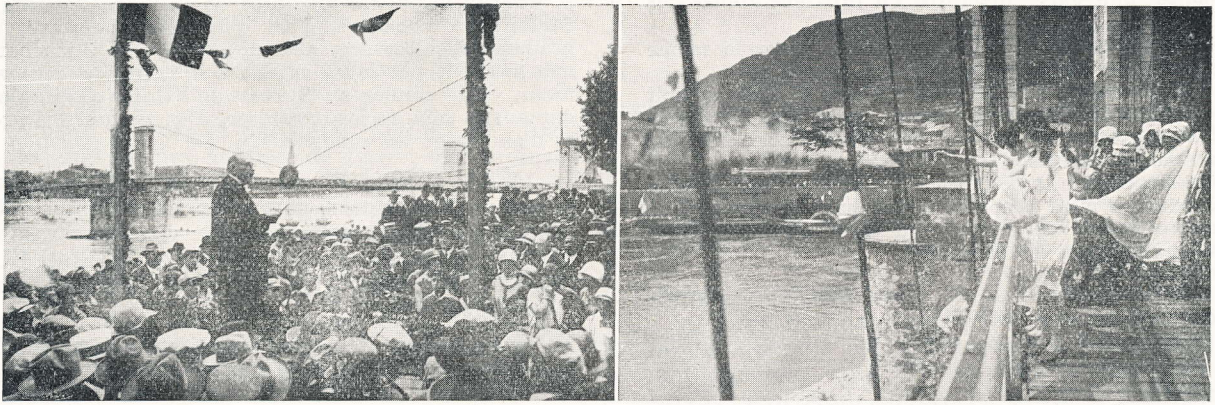
Loin de moi la pensée de m'attribuer une action personnelle dans la genèse de cette idée. Je ne fus que le plus humble des disciples entre les mains de M. Toursier, qui, sous le titre modeste de secrétaire général, cache l'ardeur d'un guerrier et la patiente ténacité d'un apôtre. Je fus, je dois le reconnaître, parmi les sceptiques. La présidence vint me surprendre au retour d'une randonnée printanière dans les Alpes, où j'appris par la voix de la presse que l'Assemblée du 8 mai 1927 m'avait élevé, moi indigne, à ce fauteuil. De M. Toursier j'appris que la fête du Pont du Rhône, célébrée l'an passé à Tournon, allait sortir de son cadre simple et joyeux pour devenir une manifestation de grande envergure où seraient abordées les plus graves questions artistiques, littéraires, économiques et sociales. Du même coup, je compris le but élevé que se proposait l'U. G. R. dans l'esprit de son créateur : Servir d'organe de liaison entre toutes les activités, toutes les aspirations, toutes les richesses qui poussent si drues et si variées sur l'une et l'autre des rives du fleuve ; devenir une sorte d'Académie générale polytechnique, un foyer central où s'appuieront mutuellement le génie et la fortune, les bonnes intentions, dont le Rhône est pavé, et les

moyens de les réaliser. Il faut croire que la conviction a quelque chose de contagieux, car je sortis de cet entretien avec une âme terriblement rhodanienne !

Voilà pourquoi nous sommes évadés des chants et des fleurs pour nous installer dans le domaine des réalités. De nos jours, pour qu'une œuvre soit viable, il faut qu'elle réponde à une utilité, à un but pratique. De là l'organisation du programme de ce Congrès, dans lequel nous avons fait un choix des questions actuelles les plus susceptibles d'intéresser les riverains de notre Rhône, qu'ils se rangent parmi les hommes d'affaires ou les amoureux désintéressés. Le Congrès fera une armature solide, autour de laquelle se jouera aimablement la flore rhodanienne, depuis l'edelweiss helvétique jusqu'à l'olivier provençal.

La lecture de ce programme vous montrera la part très large qui a été faite aux questions pratiques. Par la parole et par l'exemple, M. Favre, de Genève, nous prouve que le Rhône peut être un moyen de communication, même dans sa partie la moins navigable. Donc son aménagement s'impose, et la parole autorisée de M. Chalumeau, de Lyon, vous convaincra de la puissance, encore inutilisée de notre fleuve, non seulement comme voie de passage, mais encore comme réserve d'énergie électrique ou procédé d'irrigation. Question toute d'actualité, et M. Balmer, de Genève, nous montrera l'urgence de sa réalisation. De larges vues sur le Commerce et l'Agriculture seront présentées par M. Leclert et M. Paul Cuminal traitera la question de l'apprentissage et des moyens de le favoriser dans nos régions.

Est-ce à dire que seront négligés l'Art et la Littérature ? Certes non. Nos amis Locard et Sallés parleront de l'un et de l'autre ; ils s'efforceraient de dégager la formule qui pourrait être qualifiée de rhodanienne. Mais reconnaissons que dans cet ordre d'idée, il y a beaucoup à faire, malgré l'élan donné par toutes les Sociétés locales qui fleurissent le long du Rhône, dont nous voudrions magnifier et encourager les efforts. Voyez combien les bords du Rhin sont semés de légendes abondamment répandues par les conteurs et les poètes ! L'histoire du Rhône, authentique et légendaire, est cependant assez riche pour favoriser pareil essor. « Un paysage, a dit Lamartine n'est qu'un homme ou une femme ». Sans aller jusqu'à cet excès poétique, il est bien certain que les roches les plus grises, les ruines les plus misérables prennent une vie intense sous la lumière, douce ou violente, d'une histoire d'amour ou de gloire. Dès la sortie de nos brumes, il y aurait beaucoup à glaner dans la vie romaine de Vienne, dont les matrones, au dire de Martial, eurent en leur temps de plaisantes aventures ; dans la vie des bateliers de Condrieux, où domine aujourd'hui encore le nom des Cuminal ; dans les débris de Mantaille, où le Midi se créa une indépendance éphémère, dans les ruines si peu connues de Penserves, Soyon, Arras, Crussol jusqu'à Rochemaure, géant basaltique où le moëllon et la roche sont intimement soudés. Un dernier baiser un peu rude du calcaire dans l'étranglement du passage du Robinet, où veille encore le souvenir des Donzelles, victimes de leur fidélité conjugale ; et le Rhône s'étale librement en Avignon ; terre d'Amour, amours un peu lénifiantes du doux Pétraque, amours joyeuses du bon Roi René, amours quelquefois sanglantes de la Reine Jeanne. Et jusqu'aux Saintes Marie de la Mer, auréolées de bohème et de sainteté, les légendes fleurissent à chaque pas, sur les lèvres du paysan, comme dans les romans populaires, dans les récits des félibres, comme dans les chants des jours de



1<sup>re</sup> FETE DU RHONE, à Tournon-Tain (1926)

Cliché de *La Vie Lyonnaise*

Création, à l'occasion du Centenaire du Pont suspendu de Marc Seguin et en son honneur, de la Fête du Rhône et de l'offrande au fleuve par les Reines des villes et régions rhodaniennes.

fêtes, sur les flancs du Ventoux, comme dans la Camargue. Que nos exhortations encouragent ceux dont le talent donnera la vie à ces formes indécises, qu'ils se pressent nombreux à nos concours et nous auront rempli notre mission.

Obtenons, en attendant, la création d'un Musée du Rhône, dont l'idée a déjà reçu le meilleur accueil en Suisse et en France. Il sera le complément de l'Institut des Etudes rhodaniennes, qui, sous la direction de M. Cholley, un de nos vice-présidents, a déjà publié les plus intéressants travaux, dont il voudra bien nous entretenir dans un dernier rapport.

Messieurs, il ne me reste plus qu'à solliciter votre indulgence. S'il est vrai que l'ignorance soit une qualité essentiellement présidentielle, puisqu'elle permet la plus certaine impartialité, je ferais évidemment un Président très remarquable, à condition qu'on ne me demande pas trop d'explications sur les sujets si divers et si techniques qui vont être traités. A cet égard, je m'engage à être seulement le premier et le plus sage des auditeurs. En revanche, vous me pardonneriez, si le nombre des rapports m'oblige à limiter rigoureusement le temps des discussions. Nous avons eu plus de rapports que nous n'en avons demandés. C'est là un fait inouï dans l'histoire des Congrès ! Mais la rançon de cette abondance se retrouve dans la stricte limitation de l'emploi du temps. Pour son application, je sollicite votre indulgente et sympathique collaboration.

Messieurs, je déclare ouvert le premier Congrès des Rhodaniens et donne la parole à M. Toursier, secrétaire général.

Puis, M. Toursier, Secrétaire Général de l'U. G. R. fit l'historique de sa création. Nous citons cette partie de son exposé :

A la Première Fête du Rhône en l'honneur de Marc Seguin, à Tournon-Tain, en 1926, des Rhodaniens étaient venus en foule pour assister à la Cérémonie de l'offrande au vieux Rhône aimé ; les uns étaient massés sur les quais, les autres sur leurs embarcations fleuries ou sur le vapeur au grand pavois envoyé par la Compagnie de Navigation. Au moment où toutes les Reines et Déléguées des villes de vallée firent, en gestes mesurés et harmonieux, au son des musiques et des chants leur pieuse offrande, je constatais dans toute cette foule et en communion avec elle, un véritable recueillement, et je sentis comme un tressaillement de tous les cœurs. J'ai pensé depuis, que cette ferveur si nettement marquée, toute populaire et donc sincère, pourrait permettre de faire mieux qu'une simple fête de notre fleuve, et qu'à l'occasion de sa tenue successive autant qu'ambu-

lante, il y avait encore quelque chose de mieux à créer : Le Rhône, symbole, pouvait et devait devenir, étant déjà trait d'union et lien, un puissant levier pour atteindre à des réalisations pratiques. De là sont nées l'U. G. R. et sa généreuse et puissante devise ; est née l'idée de créer des concours aux nobles et précieuses émulations, l'idée des Congrès rhodaniens, enfin l'idée de faire **tout** pour tenter de réaliser les besoins, et pour faire le bien. La Fête du Rhône doit être à l'avenir la Fête des réalisations, la Fête du Génie des Rhodaniens suisses et français — l'U. G. R. est le terrain pratique sur lequel toutes les bonnes volontés peuvent se rencontrer, travailler et... réussir... »

I. — Le Docteur LOCARD, le premier, prit la parole, et, avec une éloquence rapide, spirituelle et nette, exposa comment l'U. G. R. pourrait encourager les écrivains et les musiciens rhodaniens. Nous donnons ici sa conclusion approuvée par le Congrès.

« J'ai l'honneur de proposer à l'U. G. R. la création d'un prix de littérature attribué alternativement à une œuvre dramatique, à un roman et à un poème. L'auteur devra vivre et avoir écrit dans la région du Rhône, telle que la définissent nos statuts.

En outre, un prix de composition musicale, serait attribué alternativement à une œuvre destinée au théâtre lyrique, à une œuvre symphonique et à une pièce de musique de chambre, dans les mêmes conditions. Les sujets ne seraient pas imposés.

Reste à fixer la nature du prix. Si nous voulons garder l'esprit de notre institution, nous devons, il me semble, donner à nos lauréats une récompense qui soit rhodanienne. Je pense que le mieux serait d'attribuer des bourses de voyage dans notre région, en attendant l'heure désirée où ce voyage comporterait la descente du Rhône. Ainsi les artistes que nous aurons distingués connaîtront mieux et aimeront davantage une terre et un fleuve dont le culte est le but même de notre Union. »

Sur ce même sujet des encouragements à donner aux écrivains rhodaniens, le Congrès entendit deux communications, l'une de M. Jules REBOUL, de Privas, et dont il a approuvé la conclusion suivante :

1<sup>o</sup> — L'U. G. R. demande aux grands périodiques lyonnais, vendus dans les départements, de modifier leur rédaction dans un sens régionaliste, d'avoir, par exemple, un délégué littéraire dans chaque département où ils sont vendus,

d'avoir une rubrique de critique pour les livres de la région, d'avoir ensuite une page littéraire de province toutes les semaines.

2° — Elle demande à ses membres de faire le même effort dans les villes où ils demeurent.

3° — Elle demande que les journaux de la ville où doit avoir lieu le prochain Congrès fassent appel aux écrivains et artistes régionaux pour publier un numéro consacré aux pays rhodaniens, à l'occasion du Congrès.

4° — Elle demande aux sociétés littéraires et aux artistes isolés de s'aboucher avec elle, dès le prochain Congrès, pour continuer cette action en faveur du développement de la littérature dans les pays rhodaniens ».

Une communication de M. Noré BRUNEL signale ensuite qu'à côté des écrivains rhodaniens, il y a grand intérêt aussi à encourager les éditeurs et les libraires rhodaniens. Ceux-ci ont trop souvent tendance à négliger la mise en valeur dans leur vitrine des livres rhodaniens. La meilleure place, dans ses vitrines, est toujours donnée au dernier roman parisien dont une publicité tapageuse favorise le succès. En conséquence, M. Noré BRUNEL invite le Congrès à prévoir la publication de catalogues d'œuvres rhodaniennes et la création d'un concours entre les libraires qui auront diffusé avec le plus de succès les ouvrages des littérateurs et artistes rhodaniens.

Ses vœux sont favorablement accueillis par l'unanimité des congressistes.

Une communication de M. Jean REGNE, archviste du département de l'Ardèche, mais que le temps n'a pas permis de lire, signale l'importance qu'il y a à constituer un annuaire méthodique des écrivains, des artistes, des savants exactement rhodaniens. M. REGNE a déjà commencé une enquête qui a abouti à la création d'un catalogue où sont classés 130 écrivains du Vivarais. On ne peut qu'applaudir à l'initiative de M. Jean REGNE.

M. Frédéric MISTRAL neveu, avocat à Avignon, a envoyé une communication relative à la littérature provençale. En l'absence de M. MISTRAL, empêché d'assister au Congrès, cette communication a été lue par M. CALLET. Avec M. MISTRAL, le Congrès estime que la langue provençale ne saurait être trop cultivée. Et le programme de concours qu'il propose d'étendre au divers dialectes rhodaniens pourra certainement être, un jour prochain, appliqué.

L'idée d'une décentralisation littéraire opérée sous l'influence de l'U. G. R. a provoqué les vœux suivants :

L'un de M. Charles FAURIS qui demande « la création d'un recueil littéraire contenant les histoires, légendes et chansons anciennes des régions rhodaniennes ».

L'autre de M. BAGARE, avocat à la Cour, qui demande à la cité lyonnaise d'honorer le souvenir du poète rhodanien Marc BERNARD, en donnant son nom à l'une de ses voies nouvelles.

Cette même idée a encore amené une communication de M. RAYNAUD sur le rôle rhodanien de la « Revue Fédéraliste ».

II. — A la suite d'une étude minutieuse de cette question : « Y a-t-il un art rhodanien ? » M. SALLES répond par la négative dans un charmant rapport où il formule la conclusion suivante, qui est approuvée pour être réalisée le plus tôt possible.

« Si tel est votre avis, Mesdames et Messieurs, je vous propose d'instituer entre artistes, appartenant par leur nais-

sance ou par leur famille, aux régions baignées par le Rhône et inscrits parmi les membres de l'Union Générale des Rhodaniens, les concours d'art plastique, peinture, sculpture, gravure, architecture, arts décoratifs, se rattachant, autant que possible, par leurs sujets, à la tradition des pays rhodaniens, et de confier au Bureau de l'Union Générale des Rhodaniens le soin de les organiser, d'en rédiger les programmes et d'en régler les conditions. »

III. — Mais l'U. G. R. n'entend pas seulement susciter des efforts généreux chez les écrivains, les musiciens et les artistes, elle veut aussi se préoccuper des apprentis et des ouvriers. M. Paul CUMINAL, chargé d'un rapport à cet égard, termine par cette conclusion :

« En somme, l'idée de l'organisation de concours destinés à favoriser l'éclosion et le parfait développement d'ouvriers et d'ouvrières habiles, d'artisans ingénieux le long de la vallée du Rhône, est une idée féconde dont l'application peut se faire avec une infinie variété de formes. Mais, pour le moindre de ces concours, il faut d'abord disposer de sommes suffisantes. Le grand effort à faire doit donc être d'augmenter sans cesse le nombre des adhérents à l'U. G. R., d'intéresser à son objet les industriels et les commerçants des villes rhodaniennes, de gagner aussi l'adhésion de toutes les localités. Que la Commission Marc-Seguin dispose de sommes annuelles considérables, et elle pourra facilement créer une émulation heureuse entre les ouvriers et les artisans des localités qui s'échelonnent entre Marseille et Genève, et les amener, tout en les faisant rivaliser d'ardeur et d'application, à se connaître, à s'aimer. L'U. G. R. doit les amener à sentir et à comprendre qu'ils font partie d'une même région géographique qui doit avoir une vitalité propre, vigoureuse pour bien remplir son rôle dans l'Europe occidentale à laquelle cette région appartient et dont elle est une des parties les plus caractéristiques. »

IV. — M. GAILLARD, Conservateur du Muséum de Lyon, fait à son tour un rapport sur la préhistoire dans la vallée du Rhône. Il le termine sur la conclusion suivante :

« Aussi, comme conclusion du présent rapport, nous présentons le vœu suivant : que dans la vallée du Rhône, de Genève à Lyon et Marseille, les principales villes telles que Vienne, Tournon, Valence, Montélimar, Orange, Avignon, Nîmes, Arles, etc. qui possèdent des musées locaux, recueillent dorénavant tous les documents relatifs à l'art et à l'industrie préhistorique de leur région. »

C'est d'un musée tout particulièrement réservé aux choses du Rhône que M. Louis FAVRE, de Genève occupe le Congrès.

L'idée d'un musée du Rhône est depuis longtemps flottant dans les esprits et M. FAVRE dédie à Mme FOURNIER-TERRASSIER, la première qui eût cette idée — son rapport clair et précis qu'il termine en disant :

« Fixer ces visages du Rhône aux diverses périodes de l'histoire, restituer les formes disparues de la navigation, rendre sensible, l'ancienne vie marinière, tel serait le but du musée que nous voudrions installer dans les salles du château de Tournon.

Ce sera sans doute l'une des plus nobles tâches de l'Union Générale des Rhodaniens de réaliser le musée du Rhône et d'en faire le lieu où viendraient méditer tous ceux pour qui le fleuve est plus qu'une eau rapide, un être vivant un génie mystérieux et familier. »

M. Claudius ROUX, Conservateur adjoint de la Bibliothèque de Lyon, a envoyé au Congrès une communication qui, malheureusement, n'a pu être lue, faute de temps, où il signale l'innovation heureuse

que serait la création d'un musée rhodanien dans de solides chalands en acier, qui pourraient aller stationner successivement dans toutes les localités rhodaniennes et qui formeraient ainsi un moyen des plus actifs de propagande en faveur de l'unité morale des pays rhodaniens.

V. — Prend ensuite la parole M. CHOLLEY, Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, qui indique l'importance de l'INSTITUT des ETUDES RHODANIENNES. « *l'Or du Rhône* » a déjà signalé l'existence de cet Institut dans son numéro précédent, page 14.

VI. — M. LECLERC, inspecteur divisionnaire de la Cie P. L. M. analyse ensuite dans un rapport considérable et lumineux, l'effort agricole déjà commencé et qu'il faut poursuivre dans les pays rhodaniens. Il termine par ces conclusions qui sont approuvées par le congrès :

« Considérant l'immense intérêt national qui s'attache à la réalisation prochaine du plan général d'équipement du Rhône, surtout au point de vue électrification des campagnes et irrigation des terres, adresse aux Pouvoirs Publics un vœu pressant pour que les travaux projetés et étudiés entrent d'urgence dans la phase d'exécution. »

M. BALMER fait une communication vibrante sur l'aménagement du Haut-Rhône dans ses rapports avec la Suisse et M. CHALUMEAU, Ingénieur en chef de la ville de Lyon, lit une étude merveilleusement documentée sur l'histoire de l'aménagement du Rhône et sur les résultats à attendre du dernier projet adopté. — A ce propos, M. BEAUFORT, architecte à Givors, demanda qu'au grand problème de l'amélioration du Rhône la question de l'atténuation et de la suppression des inondations soit ajoutée aux trois questions habituelles de la navigation, l'irrigation et la force motrice.

M. FAVRE, en dernier lieu lit un rapport sur le tourisme nautique où il passe en revue les différents moyens d'utiliser le Rhône pour le tourisme. Dans un film qui fut présenté à la fin du Congrès, il conquit tout le monde à l'agrément et à la possibilité de rendre plus fréquente l'utilisation des canoës pour descendre le Rhône.

Une communication parvenue au Congrès, mais qu'il n'a pas eu le temps d'examiner, émanant de M. CONDEMINNE, ingénieur à Lyon, demandait au Congrès de nommer une commission chargée d'étudier avec lui un système de propulseur nouveau qui devrait rendre facile la navigation publique à la montée comme à la descente du Rhône. Le vœu est renvoyé au conseil d'administration de l'U. G. R.

C'est au Conseil d'administration de l'U. G. R. d'ailleurs qu'incombe maintenant la tâche de réaliser toutes les conclusions de ces rapports et de ces communications. Grosse besogne qu'il devra partager, subdiviser, pour une réalisation par étapes. Nous pourrons être certains que sous la vive impulsion de son Président, le docteur CARLE et celle de son secrétaire général, fondateur de l'U. G. R., M. TOURSIER, il saura procéder méthodiquement et aboutir.

Tous les Rhodaniens, en attendant, devront lire et méditer, dès qu'elle sera parue, la plaquette contenant le texte intégral des rapports et communications que nous avons simplement voulu ici signaler pour bien montrer la richesse considérable des idées qu'a réunie le premier congrès rhodanien.

P. C

## RECEPTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE AU PORT RAMBAUD

Discours de M. P. GUENEAU

Messieurs les Congressistes,

« Au nom de la Chambre de Commerce, au nom de son Président absent de Lyon, je vous souhaite la bienvenue. Notre Compagnie, Messieurs, est heureuse de vous accueillir sur un de ses terrains de travail et de vous faire les honneurs de son Port Rambaud. Votre présence sur ce quai est la preuve que, indépendamment des beautés des rives qui bordent notre fleuve, indépendamment de l'esprit poétique que vous y apportez, les questions d'intérêt vital ne vous laissent pas indifférents.

Inauguré, il y a bientôt deux ans, ce Port est une nouvelle démonstration du vieil axiome « le besoin crée l'organe » ; et, quand l'organe fonctionne à la satisfaction générale, son utilité s'affirme ; il se développe. C'est ainsi que, dès maintenant, nous sommes entraînés à la doubler en aval.

Certes, la question de l'aménagement du RHONE a été pour notre Chambre de Commerce l'objet de nombreuses et intéressantes études. L'œuvre serait sûrement commencée et peut-être déjà en plein rendement, si la grande Guerre n'avait pas bouleversé de fond en comble les conditions économiques mondiales. L'irrigation qui féconde, la captation de l'énergie électrique, issue de notre grand fleuve, seront des sources de richesses qu'il est bon d'utiliser ; et, la navigation devra contribuer au développement économique de tous les riverains, de tous les Rhodaniens, en permettant de transporter dans des conditions de bon marché exceptionnel les marchandises volumineuses et les matières lourdes.

Nous savons que les Genevois et les habitants de la Suisse romande, auxquels nous lient tant de liens d'amitié, attendent avec un vif intérêt la mise en œuvre de ce grandiose projet. Croyez, Messieurs, que nous avons le même désir, le même espoir, de voir poindre à l'horizon sa réalisation ; elle servira nos intérêts réciproques, et accroîtra encore, si c'est possible, les relations avec nos excellents voisins.

Jadis, LE RHONE séparait les Etats. C'est ainsi que, dans l'ancienne vie maritime, lorsque les bateliers viraient de bord, le pilote commandait « A l'Empire ou au Royaume » Aujourd'hui, il n'y a plus d'Empire, ni de Royaume, et le majestueux ruban d'argent n'est plus une limite, mais un lien entre les provinces et les Etats qu'il traverse. Il relie le pays des neiges au pays du soleil ; il sera un trait-d'union plus efficace encore au jour prochain où, le canal du RHONE au RHIN créera la voie fluviale, qui doit relier la MER du NORD à la MEDITERRANÉE. Ainsi, nous l'espérons, du moins, on pourra voir l'OR DU RHIN fusionner avec l'OR DU RHONE.

D'ailleurs, les rives du RHONE ne le cèdent en rien, comme pittoresque, aux paysages Rhénans ; les antiques cités de VIENNE et d'AVIGNON, les ruines moyenâgeuses de CRUAS, de ROCHEMAURE, le rocher de TOURNON, et le défilé de DONZERE, la Tour du Roi René, pour ne citer que ce qu'on voit du fleuve, font de cette vallée une suite de paysages inoubliables, inoubliés par les passagers de l'ancien bateau « LA VILLE DE LYON » qui s'est lamentablement échoué contre une des piles du Pont de Teil.

Nul plus que nous ne souhaite que cette navigation de plaisance puisse être rétablie ; ce sera un des plus beaux attraits de notre région.

Notre Chambre de Commerce a décidé de vous laisser de ce Congrès un souvenir durable, sous la forme d'un drapeau symbolique. Ce drapeau incessamment exécuté sera confié à la garde de la Ville où vous tiendrez vos assises l'année suivante. (Je crois que l'année prochaine, ce sera AVIGNON).

Il sera un témoignage de l'intérêt que notre Chambre de Commerce porte à votre Groupement. Puissiez-vous le recevoir avec le même plaisir que nous avons à vous l'offrir.

Au nom de la CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON, je m'incline devant les toutes gracieuses Reines du RHONE qui symbolisent l'Union poétique des riverains de notre beau fleuve ; et je lève mon verre à vous tous, Messieurs les



*D'après le tableau de Dubuisson (Musée de Lyon)*

**UN ÉQUIPAGE** — ou « Les Grands Equipages  
du XIX<sup>e</sup> »

« C'était le long du fleuve comme une clameur  
« que du Nord au Midi on entendait sans trêve.

Oh ! que soun bèu, la creniero que floto,  
Emé li rougi flo de si cabestre.  
Si rava blu de lano amechourlido,  
Si coullassoun plen de clavèu de couire !

.....  
La longo tiero,  
Sus la levado e la calado rufo,  
En rebalant contro l'aigue que fouito  
La tirassiero grèvo de la rigo,

Tout siau à soun trantran doune s'encarrèiro.  
E souto lou brancun di grandis aubo,  
Dins lou silènci de la vau de Rose,  
A l'èsplendour dou soulèu que se lèvo,  
Au pas di bèu chivau que s'escourpouiron  
E de si narro embandisson la tubo,  
Lou proumié carretié dis la preguiero.

Frederi MISTRAU.

(Lou pouèmo dou Rose).





Cliché Sylvestre.

« Les équipages du Rhône » dans la première moitié  
du XIX<sup>e</sup> siècle.

« Le Rhône, grâce aux Condrillots, fut  
« une ruche énorme, pleine de bruit et d'œuvre.

Oh ! qu'ils sont beaux, la crinière flottante,  
avec les rouges houppes de leurs brides,  
avec leurs housses aux bleus flocons de laine,  
et leurs colliers ornés de clous de cuivre !

.....  
La longue file,  
sur la chaussée aux pavés rudes,  
en remorquant, malgré les eaux impétueuses,  
la traînerie pesante du convoi,

.....  
tout bellement à son trantran lors s'achemine,  
Et sous les hautes branches des hauts peupliers blancs.  
dans le silence de la vallée du Rhône,  
à la splendeur du soleil qui se lève,  
au pas des beaux chevaux qui s'évertuent  
et de leurs naseaux chassent la buée,  
le premier charretier dit la prière.

Frédéric MISTRAL,  
(Le poème du Rhône).

Congressistes, à votre jeunesse (vous n'avez qu'un an d'existence et vous êtes très vivaces), à l'avenir de l'Union Rhodanienne dont l'action bienfaisante et l'influence lointaine contribueront, j'en suis sûr, au maintien de ces relations confiantes et cordiales auxquelles nous restons très attachés.

L'un des Vice-Présidents de la Chambre de Commerce de Lyon,

P. GUENEAU.

#### RAPPORT SUR LE ROLE DE LA COMMISSION MARC SEGUIN PRÉSENTÉ AU CONGRÈS

Les rives rhodaniennes, du lac de Genève à la Méditerranée, forment un tout géographique.

Le grand fleuve, — « ce chemin qui marche », — est le lien qui réunit et fait solidaires, pour un grand nombre d'éléments de leur activité, les régions, les villes et les localités diverses qui s'étalent sur ses bords.

Le fondateur de l'U. G. R., (Union Générale des Rhodaniens) a pensé qu'il était bon de donner à tous les habitants de cette vallée la conscience de leur solidarité, de leur faire comprendre l'intérêt de cette solidarité et de leur faire chercher les moyens de la rendre plus agissante et plus féconde.

Toute la vie intellectuelle française, qu'il s'agisse des sciences, des lettres, des arts, semble depuis plus d'un siècle, refluer vers Paris. La capitale est en un état de congestion qui ne manque pas d'être dangereux. Dans l'intérêt de la vie intellectuelle française, il est utile de faire un effort qui décongestionne notre capitale. Depuis longtemps déjà, nous sentons la nécessité de cet effort. Nous appelons cela de la décentralisation. Je crois bien que la première tentative vraiment rationnelle de décentralisation pratique est l'œuvre que vient de créer M. Gustave Toursier.

Nous venons de discuter successivement, à propos des lettres, à propos des arts et à propos des sciences, sur ce que l'U. G. R. peut faire dans les pays rhodaniens, à l'égard de cette décentralisation modeste, modérée, mais importante cependant. J'ai à vous proposer un effort analogue en ce qui concerne l'apprentissage et la formation d'ouvriers habiles, dans les métiers qui sont le plus pratiqués au long des rives du fleuve. M. Toursier nous a proposé de constituer, dans l'U. G. R. une Commission spéciale qu'il appelle **Commission Marc-Seguin**, nom caractéristique. Cette commission aurait pour tâche de favoriser dans les Ecoles Techniques et dans les ateliers où l'on fait des apprentis le meilleur développement possible des futurs ouvriers. Il appelle aussi cette Commission, la Commission des Arts et Métiers.

\*  
\*\*

Il me paraît que le principal de la tâche de cette Commission, ou, si l'on veut, ce qui apparaît le plus facile, dès maintenant, dans sa besogne, c'est l'organisation de concours avec récompenses.

Il y a dans la plupart de nos villes rhodaniennes (Genève, Lyon, Vienne, Valence, Marseille, Nîmes) des **Ecoles Techniques** de filles et de garçons où se forment les futurs artisans. La Commission de Marc-Seguin doit viser à en être une grande protectrice. Il y a, dans ces Ecoles, des examens et des concours. Pour remplir un peu de sa mission, la Commission Marc-Seguin devra s'aboucher avec les directeurs de ces écoles et leur donner, dans la mesure du possible, des prix pour récompenser les meilleurs élèves.

Peut-être, pourrait-elle obtenir, de la Direction de l'Enseignement Technique au Ministère de l'Instruction Publique, que des concours soient organisés entre les élèves de même catégorie de toutes ces écoles. Je vois très bien, par exemple, un même sujet de concours d'ajustage, de menuiserie ou d'ébénisterie, proposé en même temps aux élèves des Ecoles Techniques de Marseille, de Nîmes, de Lyon et de Genève. Les travaux des concurrents, réunis au moment de la grande fête annuelle du Rhône, dans la ville où cette fête doit avoir lieu, feraient l'objet d'une exposition intéressante, — dans laquelle se ferait l'attribution des prix. Et la distribution des

récompense serait un des éléments dans le programme de la fête annuelle.

Mais dans les villes des bords du Rhône, il y a non seulement des Ecoles Techniques, il y a aussi des **Cours professionnels** créés pour les apprentis des deux sexes qui ont fini leurs études scolaires. Ces cours sont créés, on le sait, en vertu de la loi Astier. Il semble bien qu'entre les élèves de ces cours il serait possible d'organiser des concours annuels dont le jugement se ferait dans les mêmes conditions que ceux des Ecoles Techniques.

\*  
\*\*

L'U. G. R., enfin, ne devrait pas borner son activité à favoriser les élèves et les apprentis. Il y a aussi, le long des bords de notre fleuve, des ouvriers et ouvrières de toutes catégories. Créer entre eux une noble émulation pour la perfection de leur habileté et de leur savoir me semble aussi devoir être une forme de l'activité de la Commission Marc-Seguin.

Plusieurs mois avant la fête rhodanienne annuelle, la Commission Marc-Seguin pourrait, par la voix des journaux, proposer aux ouvriers de toute la vallée et d'une catégorie déterminée, un ou plusieurs sujets de concours. Les patrons seraient appelés à favoriser le travail de ceux de leurs ouvriers qui voudraient prendre part à ce concours. Les travaux réunis, eux aussi, dans la ville où se tient la fête annuelle, feraient l'objet d'une exposition et d'une distribution de récompenses le jour de la fête.

Suivant les possibilités financières de la Commission, les concours pourraient s'ouvrir entre une seule catégorie d'ouvriers ou entre plusieurs.

Suivant l'industrie la plus considérable dans la ville, où se tient la fête, plusieurs concours de différente forme pourraient être organisés entre les ouvriers de cette seule industrie.

\*  
\*\*

En somme, l'idée de l'organisation de concours destinés à favoriser l'éclosion et le parfait développement d'ouvriers adroits, d'artisans ingénieux le long de la vallée du Rhône est une idée féconde dont l'application peut se faire avec une infinie variété de formes. Mais, pour le moindre de ces concours, il faut d'abord disposer de sommes suffisantes. Le grand effort à faire doit être d'augmenter sans cesse le nombre des adhérents à l'U. G. R., d'intéresser à son objet les industriels et les commerçants des villes rhodaniennes, de gagner aussi l'adhésion de toutes les localités. Que la Commission Marc-Seguin dispose de sommes considérables, et elle pourra facilement créer une émulation heureuse entre les ouvriers et les artisans des localités qui s'échelonnent entre Marseille et Genève, et les amener, tout en les faisant rivaliser d'ardeur et d'application, à se connaître, à s'aimer. L'U. G. R. doit les amener, en outre, à sentir et à comprendre qu'ils font partie d'une même région géographique qui doit avoir une vitalité propre, vigoureuse, pour remplir son rôle dans l'Europe occidentale à laquelle appartient cette région et dont elle est une des parties les plus caractéristiques.

Paul CUMINAL.

#### APPEL A NOS COLLÈGUES

*Nous prions nos collègues de nous procurer des adhérents : le nombre fait la force morale, qui aidera aux réalisations généreuses de notre Union.*

*Nos Membres auront des bénéfiques que leur assurera leur carte de sociétaire.*

# LA DEUXIÈME FÊTE DU RHÔNE A LYON

Les 3, 4 et 5 Septembre 1927

## LES FETES DU DIMANCHE

(Bref compte-rendu)

Le samedi eut lieu le Congrès dont on lira d'autre part un résumé ; le dimanche fut consacré aux fêtes.

\*  
\*\*

### 1° — A l'Hôtel de Ville de Lyon

Dès le matin, M. le président Herriot, maire de Lyon, entouré de ses adjoints et des conseillers municipaux, accueillait, dans les somptueux salons de l'Hôtel de Ville, où était déjà réunie une brillante assistance, les délégués des municipalités, les membres du Congrès et les Reines. L'Harmonie municipale joue la Marseillaise et l'hymne suisse.

Après une brève allocution de M. Toursier, secrétaire général de l'Union des Rhodaniens, l'âme agissante de la cause du Rhône et l'instigateur de cette grande idée, M. Herriot souhaite la bienvenue à ses hôtes. Il célèbre le Rhône, cette grande voie de civilisation, ce grand ruban qui se déploie et se moire à tous les mirages et qui est fait pour unir des peuples amis.

Saluant les gracieuses majestés qui l'entourent, il s'écrie : « Des reines à l'Hôtel de Ville, mais c'est presque un coup d'Etat. Coup d'Etat charmant qui s'accomplit pour la meilleure cause. »

M. Bron, président du Conseil d'Etat de la république et Canton de Genève, assure que le Rhône entraîne avec lui, des montagnes helvétiques, toutes les sympathies du peuple suisse.

M. le docteur Daniel, adjoint au maire d'Avignon, se fait l'interprète des municipalités rhodaniennes pour remercier la ville de Lyon.

Puis M. Guéneau présente la maquette du drapeau offert à l'Union Générale des Rhodaniens par la Chambre de Commerce de Lyon et la Chambre syndicale des fabricants de soieries. Ce sera une véritable œuvre d'art, portant brodées en lettres d'or, les armes des principales villes arrosées par le Rhône. Ce drapeau sera remis chaque année à la ville où se tiendra l'année suivante le congrès du Rhône.

Un petit lunch termine cette réception.

\*  
\*\*

### 2° — Sur le Rhône, « l'offrande »

L'hommage des Reines au Rhône fut à la fois gracieux et émouvant.

Alignées tout le long du pont, reines et demoiselles d'honneur attendent le signal — la **Marseillaise** et l'**hymne suisse**, joués par la musique du 99° — pour lancer dans les flots tumultueux du fleuve des fleurs et feuillages par brassées, tandis que l'excellente Chorale de Villeurbanne, dirigée

par M. Gojon, exécute un chœur, « le Rhône », de Borel, musique de Kling.

La Reine de Lyon avait conservé la plus belle gerbe. « Jetez, jetez ! » lui criait-on. Elle refusa en souriant, mais comme elle passait devant le monument des Enfants du Rhône, ce fut aux soldats morts pour la patrie qu'elle porta cet hommage fleuri.

Bravo, Mademoiselle !

### 3° — Au Parc de la Tête d'Or

Au Parc, fête magnifique par les Jouteurs, Sauveteurs, Gymnastes, Cyclistes, etc.

### 4° — Le Banquet de Bellecour

Puis, ce fut le soir, à 20 h. 30, le banquet officiel qui est donné dans les salons de l'ancien hôtel de l'Europe, pavés aux couleurs françaises et suisses, trophées tricolores et fanions des cantons suisses baignés par le Rhône, voisinent fraternellement.

M. Herriot préside, entouré de M. Bron, président du Conseil d'Etat de Genève ; de M. le docteur Carle, président de l'Union générale des Rhodaniens ; de M. Vernet, secrétaire général de la Préfecture ; M. Meyer, consul de Suisse ; M. Sallès, conseiller général ; Mme Fournier-Terrassier, de Tain ; MM. Balmet, Brizon, Favre, Chalumeau, Toursier, Touzot, etc....

Les reines et leurs suites sont à des places d'honneur et jettent une note gaie au milieu des habits noirs.

Comme il convient, le repas est arrosé exclusivement par des vins rhodaniens : Cornas, Hermitage, Côte-Rotie, Saint-Péray, ce qui fait mieux sentir aux deux cent cinquante riverains du Rhône qui sont là, les liens qui les unissent.

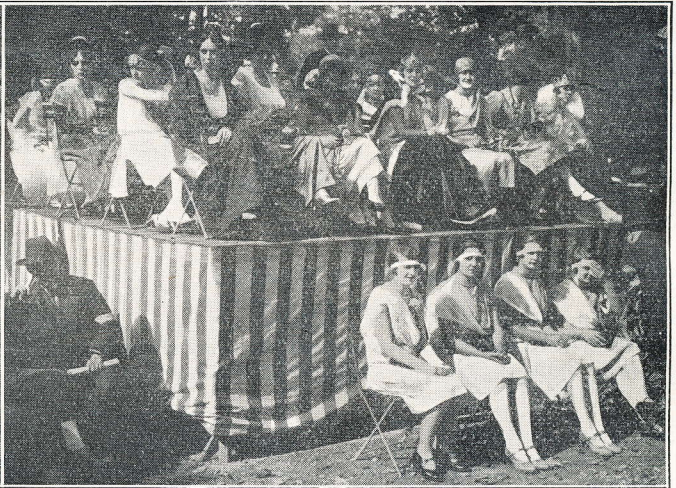
M. l'adjoint Biron, président du Comité des fêtes, remercie ses collaborateurs en tête desquels il place très justement le commissaire général M. Fayolle.

M. Daniel, adjoint au maire d'Avignon, se réjouit que la fête de 1928 ait lieu à Avignon.

M. Filhol, d'Annonay, dit les charmes de sa région, si foncièrement rhodanienne.

Avec humour et courtoisie, M. le docteur Carle tresse à toutes celles, à tous ceux qui le secondèrent dans sa tâche, une guirlande d'éloges ; il dégage ensuite, en termes heureux, l'enseignement du Congrès. M. Vernet, représentant M. le Préfet, découvre, dans la grâce et le regard limpide des filles du Rhône, cette parenté spirituelle des provinces riveraines, que d'aucuns niaient la veille.

M. Bron dit, avec éloquence les liens d'amitié qui unissent France et Suisse, et proclame son espoir de voir se réaliser un jour ce rêve du Rhin, rendu libre, rattaché au Rhône, libre dès longtemps.



LYON. — La 2<sup>me</sup> Fête du Rhône.

Clichés de *La Vie Lyonnaise*

La Reine de Lyon et celles des Villes de la Vallée (Valais, Genève, Vienne, Annonay, Tournon, Valence, Montélimar, Avignon, Arles, Marseille) rassemblées sur le pont St-Clair pour l'hommage au fleuve. — Les Reines assistant aux épreuves sportives.

Enfin, M. Herriot, en une improvisation magnifique, exalte le génie rhodanien, dont il trouve la plus glorieuse personification en Mistral et Fabre. Il dit l'excellence de l'œuvre entreprise par l'Union. Réalité et Poésie, sont les deux termes de son activité. Ils deviennent aussi les thèmes choisis par le prestigieux orateur, qui conclut par un hymne à la jeunesse et à la beauté « souvent plus efficace que la science et la raison. »

Avant de lever la séance, les convives applaudirent comme il le méritait, un excellent poème du grand ami du Rhône, qu'est M. Condamin.

\*  
\*\*

## AU RHONE

Que je t'aime, ô mon fleuve, orgueil de la Cité,  
Impérieux et fier en ta course rapide  
Symbole de ta force et de ta liberté  
Que les dieux ont caché dans ta source limpide !

Et pourtant, je te crains, ô fleuve en ta fureur !...  
Quand tes eaux en grondant, traversent notre ville  
Jetant sur ton passage épouvante et terreur :  
Tu sembles un géant qu'on poursuit, qu'on exile ;

Car dans ta course folle aux horizons lointains,  
Tu ne respectes rien, ni montagnes, ni plaines ;  
Tu vas loin de ta route, en soubresauts hautains  
Et sans te soucier de nos pleurs, de nos peines.

Tu vas ravageant tout et prairie et moisson,  
Entraînant, dans ton cours, jusqu'au toit des chaumières,  
Et, dans ces longues nuits, ta lugubre chanson  
Couvre de ses clameurs, nos appels, nos prières...

Enfin, comme lassé de tes débordements,  
Sans perdre cependant ta fierté grandiose  
Et nous rendant, soudain, tous tes enchantements :  
Je te revois, mon fleuve, en ton apothéose.

Tes eaux ont retrouvé leur limpide clarté,  
Et voici leurs reflets bleus comme le ciel même...  
Je te vois frémissant dans ta pleine beauté,  
T'avancer comme un roi couronné d'un poème.

Puisqu'en ton sein palpite un nouveau sentiment  
Qui fait que sous l'ardeur fébrile qui te pousse,  
Tu vas, bientôt, du geste éperdu de l'amant,  
Prendre, en tes bras puissants, la Saône calme et douce.

Puis, tous deux, enivrés par le même baiser,  
Elle t'ayant donné son corps dans un sourire,  
Et toi, dans une étreinte ardente à la briser,  
Ayant ému ses sens au point qu'elle en expire :

Enlacés et pamés, vous courez vers la mer !...  
C'est toi, seul, qu'elle attend, la Mer, et qu'elle fête :  
La Saône, lentement, est morte dans ta chair :  
La Muse s'est tarie au souffle du poète...

Et toi, le fleuve ardent, fougueux et séducteur.  
Après avoir soumis les eaux à ton caprice,  
Ephémère tyran, Rhône triomphateur,  
Tu n'es plus qu'un jouet de la Mer séductrice !

Et qu'importe ! La Mer peut arrêter ton cours,  
Mais ne tarira pas ta source fraîche et pure...  
Suis ta route, ô mon fleuve, en ses nombreux contours,  
Sans oublier jamais, malgré ta vive allure,  
Le cœur d'une Cité qui t'aimera toujours !

A. CONDAMIN — Septembre 1927.



Les Reines d'Arles et d'Avignon...



.....et celles de Genève et du Valais

Clichés de *La Vie Lyonnaise*

## LES FÊTES DU LUNDI

La journée de dimanche s'était terminée par le bal du Palais d'Hiver ; il ne convenait pas de réunir trop tôt le lendemain nos amis. Rendez-vous avait été pris à 10 heures au pont La Feuillée.

Pavoisées et fleuries, les « Abeilles » transportèrent les Rhodaniens jusqu'au pont Rambaud.

Autour des bateaux... officiels, vrombissaient les hydro-glisseurs de la firme Dumont-Galvin et glissait, léger, un canot de Peugeot.

On arriva ainsi jusqu'à l'estacade de la Mulatière où attendaient les représentants de la Chambre de Commerce et les membres dirigeants des Compagnies de navigation. On visita les installations du port et l'on fût au dock où avait été improvisée une aimable réception.

La coupe en main, M. Guéneau, vice-président de la Chambre de Commerce, félicita les congressistes du Rhône et dit les efforts de sa Compagnie en vue de rendre le fleuve navigable. (Nous donnons ci-dessous le texte de la charmante allocution de M. Guéneau).

M. Toursier répondit en termes pleins de délicatesse, d'émotion et de foi.

Puis, M. Rambaud, adjoint au maire, vint associer la municipalité lyonnaise à la présente manifestation et proclamer que l'œuvre d'aménagement du Rhône est l'objectif constant de l'assemblée municipale.

On gagna ensuite, par les voies les plus diverses, l'usine d'énergie électrique de Jonage, dont MM. les chefs des services techniques firent les honneurs.

Les reines furent invitées, pour le retour, à prendre place sur les hydro-glisseurs que M. Clément Galvin n'avait point hésité à faire naviguer de la Saône au Rhône, du Rhône au canal de Jonage.

Et c'est ainsi qu'à l'heure du déjeuner le public put voir accoster, entre le pont Lafayette et le pont Wilson, les deux appareils d'où surgirent leurs majestés.

Heureuses souveraines, leurs devoirs ne les obligent qu'une fois l'an ; elles se retrouveront toutes, sous le soleil d'Avignon, l'an prochain.

Vive le Rhône immortel !

d'après « **Le Tout-Lyon** » du 11 septembre 1927.

\*  
\*\*

## LES FÊTES DE LYON et les Journaux régionaux

Toutes la presse régionale a répondu à notre appel et s'est empressée de signaler à ses lecteurs l'intérêt de notre œuvre et les comptes rendus des fêtes de Lyon ont été multipliés partout.

Après les grands journaux lyonnais : « **Le Lyon Républicain** », « **le Progrès** », « **Le Nouveau Journal** », qui ont publié nos programmes de fêtes ont, chaque jour donné des photographies remarquablement belles et des comptes-rendus très vivants, signalons les autres journaux suivants :

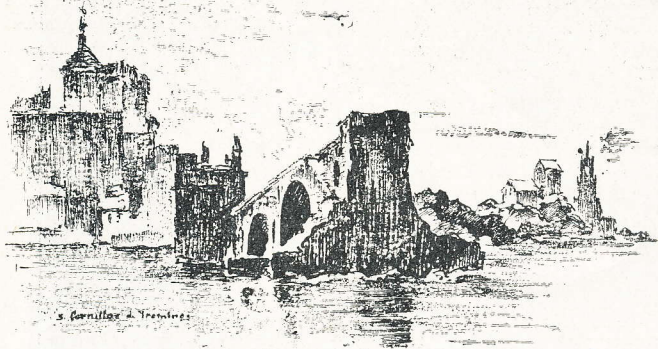
« **Le Guignol** » dans son numéro du 10 septembre, donnait un dessin humoristique fort bien réussi où l'on voit nos deux amis : l'adjoint Biron et l'adjoint Leroudier transporter, en brouette, les charmantes reines lyonnaises.

« **La Gazette d'Annonay** » dans son numéro du 10 septembre, a donné un compte-rendu sympathique de la deuxième fête du Rhône dans lequel était inséré le texte du toast prononcé par notre ami Filhol au banquet de clôture du Congrès.

« **L'ancien Combattant de l'Ardèche** » a donné, à deux reprises, le 11 et le 18 septembre, sous la signature de notre ami l'écrivain Jules Reboul, un compte-rendu des fêtes et une analyse de nos efforts.

« **Le Tout-Lyon** » après avoir, en bonne page, le 28 août, tracé le programme de la deuxième fête du Rhône, consacrait, le 4 septembre, tout son numéro à des extraits d'écrivains rhodaniens.

# Avignon



Crayon de M<sup>me</sup> Cornillac de Trémine

## III<sup>e</sup> GRANDE FÊTE DU RHÔNE ET II<sup>e</sup> CONGRÈS DU RHÔNE

(à AVIGNON, 16-24 Juin 1928)

*Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs l'avant-programme des Grandes Fêtes du Rhône d'Avignon que nous communique son actif et dévoué Comité officiel des Fêtes. On jugera par l'ampleur de cet exposé, de l'intérêt et de la grande beauté qu'offriront ces manifestations rhodaniennes :*

Les Fêtes se dérouleront au mois de juin, du samedi 16, au dimanche 24.

### Samedi 16 :

A 21 heures, audition de la musique de la Garde Républicaine, aux Allées de l'Oulle.

### Dimanche 17 :

Le matin réception des délégués.

Après-midi : défilé allégorique de toutes les régions rhodaniennes, avec chars, voitures, automobiles fleuries, etc. Offrande rituelle au Rhône.

A 21 heures : musique de la Garde Républicaine.

### Lundi 18 :

Le matin, à 9 heures, première réunion du Congrès.

Le soir : visite (facultative) à la Fontaine de Vaucluse et à Orange.

### Mardi 19 :

Le matin présentation des Congressistes et des Délégués à M. le Maire, M. le Préfet et M. le Président de la Chambre de Commerce.

L'après-midi : visite des environs : les Baux, Abbaye de Montmajour, Saintes Maries de la Mer, Arles.

### Mercredi 20 :

Matin : visite des environs : Pont du Gard, Nîmes.

Le soir : Séance du Congrès (clôture).

A 19 h. 30 : Banquet de l'Union Générale des Rhodaniens.

### Jeudi 21 :

Le matin (liberté).

L'après-midi : fête sportive : équestre rally-paper, cycliste courses, automobiliste gymkana et nautique. (Courses de canoë, de propulseurs, de canots ; descente du Rhône en bateau de la Compagnie de Navigation, du pont suspendu au Champ de la Courtine où se dérouleront les fêtes.

### Vendredi 22 :

Réservé toute la journée aux Concours littéraire, musical, d'apprentissage et d'exposition des produits Rhodaniens.

### Samedi 23 et Dimanche 24 :

Grande Fête provençale et Gardiane (Abrivade, Ferrade, Jeux de Gardians, etc.)

Concours de Boules réservé aux habitants des Villes rhodaniennes du Samedi 16 au dimanche 24.

Bien entendu, cela n'est qu'un avant-programme, que le Comité se réserve de modifier, selon les besoins ou les circonstances.

Bravo ! Avignonnais !

Nos Collègues qui auraient des observations à faire sur ce programme sont priés de les adresser à M. le président du Comité des Fêtes, à Avignon.

## CONGRÈS D'AVIGNON DE 1928

Notre 2<sup>me</sup> Congrès du Rhône aura lieu à Avignon, en juin, à l'occasion de la III<sup>me</sup> Fête du Rhône.

Y sont cordialement invités, tous les rhodaniens, Suisses et Français, les Villes, les Chambres de Commerce, les Associations diverses, les Académies, les écrivains et les artistes — et aussi les étrangers à nos régions, s'intéressant à notre programme.

Que chacun se prépare à y apporter, avec sa bonne volonté, des idées des projets et des propositions. Les congressistes qui auront des rapports à présenter, devront en déposer le texte au moins un mois et demi à l'avance.

Les conditions et renseignements définitifs pour ce congrès — comme aussi pour les concours, — seront publiés prochainement.

Le Bureau de l' U. G. R.



.. LYON. — 11<sup>me</sup> Fête du Rhône : La tête du Cortège.

Cliché de *La Vie Lyonnaise*

## Echos & Nouvelles

### UN VIEUX LOUP DU RHONE

A l'occasion d'une visite que nous faisons au port des Cies de Navigation du Rhône, à Lyon, nous avons eu le plaisir de voir un brave « loup du Rhône », M. Malozon.

M. Malozon, qui a passé par tous les grades et tous les services dans la navigation, compte cinquante et un ans de présence à la Cie Générale de Navigation.

Nous adressons nos compliments à ce vaillant rhodanien, et nous espérons, qu'en sa personne, le Gouvernement voudra bien récompenser toute la corporation des héroïques marins du Rhône, vieille comme les temps.

\*  
\*\*

### CE N'EST PAS UN DEPART

Notre aimable vice-président, M. le Professeur Cholley, de la Faculté des lettres de Lyon, vient d'être nommé à Paris, en Sorbonne. Mais Paris n'est pas loin ! et son dévouement à notre Union et à la cause rhodanienne est trop profond, pour que nous éprouvions un réel regret : il reste des nôtres.

Nous lui adressons nos bien cordiaux et vifs compliments pour son brillant avancement.

\*  
\*\*

**ON DIT :** Que les Sociétés Nautiques et Sportives d'Avignon se préparent à recevoir dignement et largement, à l'occasion de la III<sup>e</sup> Fête du Rhône, les Sociétés sœurs de la Vallée du Rhône.

— Qu'une ou plusieurs caravanes nautiques : canoës, canots, barques fleuries, hydroglisseurs, etc., descendront le Rhône, en juin, pour les Fêtes d'Avignon ; que des bateaux à vapeur y amèneraient aussi des voyageurs venant de Lyon et de Marseille et des villes intermédiaires, et enfin, que la Cie P. L. M. est déjà sollicitée de créer pour ces grandes fêtes du Rhône, des trains de plaisir à tarif spécial.

Que les riverains de notre cher Fleuve, se préparent donc dès à présent à venir nombreux, par les routes de

fer, de terre, ou par la vieille et merveilleuse route du Rhône.

\*  
\*\*

### DANS LES SOCIÉTÉS RIVERAINES

Club Nautique Valentinois — Le C. N. V. informe le public qu'il a fait passer cette saison 144 brevets de nageurs scolaires débutants (25 m. nage libre).

Les Sauveteurs de Givors — Société de sauvetage et de sports nautiques — méritent à bien des titres des félicitations, mais on doit leur en adresser pour leur excellente idée d'avoir fait de leur groupement une mutuelle, des compliments spéciaux, et donner en exemple cette œuvre de solidarité à toutes les sociétés riveraines. Bravo ! chers collègues de l'U. G. R. !

Nous invitons les Sociétés de sports nautiques à nous envoyer des notes et communications pour « l'Or du Rhône » ; et nous les prions de suivre l'exemple des Sociétés de Givors, Chavanay, St-Pierre-de-Bœuf, Serrières, Tournon, etc. ; de se faire inscrire comme membre de l'U. G. R.

Vive notre vieux Rhône !

\*  
\*\*

### UN NOUVEL HYDROCYCLE

M. SAVARD, vient de traverser la Manche, de Calais à Douvres, en hydrocycle, avec plein succès. Cet appareil conviendrait-il à la navigation sportive sur le Rhône ? C'est à voir ! et aussi, à voir, le projet fort intéressant de notre Collègue Condemine, présenté au Congrès de Lyon.

\*  
\*\*

### NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nous avons eu le plaisir de relever dans les promotions de la Légion d'honneur depuis la publication de notre dernier numéro, les noms des rhodaniens attachés à notre idée :

A titre d'officier : M. Jean DEYDIER, président de l'Automobile Club du Rhône et du Sud-Est, excellent collègue de notre Conseil d'Administration.

Au titre de chevalier : M. André ARGOD, industriel à Bourg-de-Péage ; M. le Docteur CADET, de Tournon, M. le

Docteur MORIZOT, maire d'Arles, M. Charles GUILHERMET, maire de St-Julien-en-Genevois, tous les quatre membres de notre Conseil d'Administration ; MM. Marius JOUVEAU, Capoulié des Félibres, CHAILLOT, ingénieur à Tournon, notre collègue, M. MARON, président du S. I. de Saint-Agrève.

Nous sommes heureux de leur adresser, au nom de tous nos collègues, nos bien vives félicitations.

Que ceux des nôtres que nous aurions oubliés dans cette liste établie à la dernière minute, à la hâte, veuillent bien nous excuser, et nous signaler leurs distinctions, afin que nous puissions les noter dans nos références et nos registres.

\*  
\*\*

### TOURISME REGIONAL

La Confédération Touristique du Sud-Est représentant presque un quart de notre belle France, avec les Fédérations des Syndicats d'Initiative de tourisme des Alpes Françaises, Côte d'Azur et Corse, Provence, Vallée du Rhône, a tenu son Assemblée Générale samedi au siège du Syndicat d'Initiative de Provence.

M. Fouque présidait, ayant à ses côtés MM. Gravier et Nestor René, trésorier et secrétaire général, M. Audigier, le dévoué secrétaire général de l'Union des Fédérations des S.I. M. Gavot, inspecteur principal de la Compagnie P. L. M. ; MM. les présidents Aymard, Marquis de Bissy, Santiaggi ; MM. les secrétaires généraux et quelques délégués des principaux Syndicats de la Confédération.

Après la discussion des nombreuses questions à l'ordre du jour, plusieurs vœux furent votés concernant l'amélioration de trains et services d'auto-cars, la signalisation des passages à niveau.

La création d'un bureau de Tourisme au Caire, la gratuité de transport des guides et brochures, etc.

Cette séance de bon et fructueux travail commencée à 14 heures, ne prit fin qu'à 19 heures.

\*  
\*\*

### LE DEUXIEME CONGRES NAUTIQUE DE PARIS

De M. BIRGÉ, dans l'Illustration :

Bien timidement, l'année dernière, le premier Salon nautique fit son apparition sur le cours la Reine. Il y obtint un succès tel qu'il fallut lui trouver pour cette année un cadre plus grand et plus digne de lui, mais néanmoins à proximité de la Seine, en raison des démonstrations journalières que sont obligés de faire les constructeurs. Ce fut donc le Grand Palais que l'on choisit et qui l'abrita en même temps que ce magnifique emplacement le classait ainsi comme faisant partie des grandes expositions.

C'est à M. L. Rosengart, président de la Chambre syndicale des Industries nautiques, qu'est due l'initiative de cette grande manifestation pour laquelle celui-ci s'entoura de collaborateurs compétents tels que : MM. L. Breguet, ancien président de la Chambre syndicale des Industries nautiques ; Cézanne, commissaire général du Salon de l'Automobile ; Granet, commissaire général des Industries de l'Aéronautique ; capitaine Massieu, président de l'Union des Sociétés nautiques françaises, commissaire général du Salon nautique, etc., etc...

L'inauguration du Salon fut faite par le Président de la République accompagné de plusieurs ministres et de personnalités officielles et militaires qui visitèrent de nombreux stands où étaient exposés : yachts, hydroglisseurs, canoës, voiliers, barques de pêche, moteurs, phares et en un mot tout ce qui est approprié à la marine marchande et au tourisme nautique.

Les visiteurs français et étrangers affluèrent journellement au Salon pour y contempler toutes ces merveilles sur lesquelles ils ne tarissaient pas d'éloges bien mérités.

En conclusion, ce deuxième Salon n'est qu'un com-

mencement et la prochaine exposition fluviale et maritime sera le couronnement des efforts des organisateurs et des industriels qui ont participé dès la première heure à l'ère nouvelle qui s'ouvre pour le tourisme et le sport nautique en France.

\*  
\*\*

### SUR LE RHONE

Nous avons constaté avec plaisir, que, ce dernier été, le nombre des Yatch descendant le Rhône a été plus nombreux, et plus nombreux aussi les amateurs de canoë, (des Lyonnais, des Parisiens, des Suisses, Danois, etc.)

Ils nous ont dit qu'ils avaient été émerveillés de notre Rhône ; mais ils s'étonnent de n'y voir aucun service de voyageurs — alors insistent-ils, que le Rhin, aussi rapide que le Rhône, est sillonné de bateaux chargés de passagers.

Oui ! Mais pour le Rhône, il faudrait que les services de voyageurs fassent escale dans toutes les villes, et que, spécialement construits pour lui, les bateaux atteignent une vitesse raisonnable.

\*  
\*\*

### LA NAVIGATION TOURISTIQUE SUR LE RHONE

du bulletin : « Des Canaux ! des Bateaux » de Genève

« En attendant et en souhaitant la prochaine ouverture des chantiers de l'aménagement du Haut-Rhône, il convient de signaler une performance sportive intéressante au point de vue de la navigation touristique sur le Rhône si fâcheusement interrompue il y a quelques années lorsque le vapeur « Ville-de-Lyon », qui faisait le service des voyageurs entre Lyon et Avignon, sombra au pont du Teil.

Dans le courant de septembre dernier, trois hydroglisseurs de 80, 200 et 300 C. V., hydroglisseurs de la Maison Dumond et Galvin, de Lyon (voir le Progrès de Lyon, du 17 septembre) emportant une vingtaine de passagers, ont remonté le Rhône, du confluent de la Moutière au port d'Aix-les-Bains, en franchissant le Sault-Brénaz, le défilé de Pierre-Châtel et passant par le canal de Savières et le lac du Bourget.

Cette démonstration pratique marque peut-être le début d'un nouveau mode de navigation de tourisme sur le vieux fleuve. Il est paradoxal que les services de voyageurs par voie d'eau, de Lyon à Aix et de Lyon à Avignon, qui existent si longtemps n'aient pu être rétablis. »

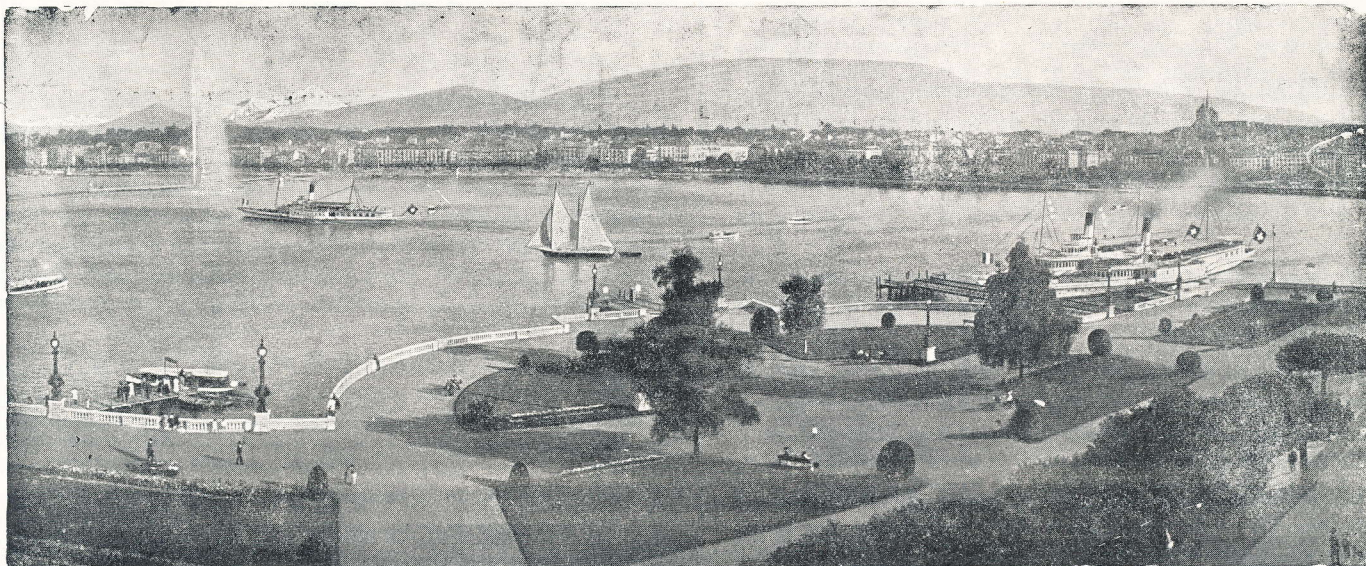
Nous ajoutons que Lyon devrait être relié par le Canal et le Tunnel du Rove, à Marseille, nouvelle ville rhodanienne.

Arriver par le Rhône et ces travaux gigantesques (œuvre remarquable de la Chambre de Commerce de Marseille), jusqu'à la Cannebière, ne serait-ce pas magnifique !



S. Cornillac de Trémone.

Crayon de M<sup>me</sup> Cornillac de Trémone.



GENEVE — Où se tiendra la IV<sup>e</sup> fête du Rhône, en 1929

## NOUVELLES DE SUISSE

### CONFERENCE.

Notre Vice-Président de l'U. G. R., M. A. Cholley, professeur à l'Université de Lyon, fera le vendredi 23 décembre prochain, en l'Aula de l'Université de Genève, une Conférence avec projections lumineuses sur les « Questions rhodaniennes » : La vallée rhodanienne et le fleuve de Genève à la mer. — L'état de son développement économique — La question de l'aménagement. — Le nouveau mouvement d'idées rhodaniennes.

Etant donné l'intérêt que présente cette conférence pour tous ceux qui s'intéressent au Rhône navigable, le comité de la section genevoise engage vivement les membres de celle-ci à y assister nombreux.

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SUISSE POUR LA NAVIGATION DU RHONE AU RHIN

du 22 Octobre 1927

Vœu voté par l'Assemblée : « L'Assemblée de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin ayant toujours affirmé la nécessité, pour la Suisse, de s'assurer au moins deux raccords fluviaux navigables vers la mer ; constatant avec satisfaction l'essor pris cette année par le mouvement commercial sur le Rhône par Bâle ;

Confiant dans l'importance analogue de la continuation, par les ouvrages du Haut-Rhône et Genève, de la navigation actuelle sur le Rhône jusqu'au Léman ;

Persuadée que l'autonomie économique de la Suisse est en tous temps liée à la libre disposition de cet ensemble de voies navigables ;

Considérant encore que la complète réalisation de ce programme demande, d'une part, l'amélioration de la navi-

gabilité du Rhin supérieur jusqu'à Bâle, et, d'autre part, la mise en état de navigabilité du Haut-Rhône entre Lyon et le lac Léman.

Emet le vœu, que le gouvernement fédéral recherche les voies et moyens de réaliser promptement ce programme par :

a) La régularisation urgente du Rhin en aval de Kembs et jusqu'à Strasbourg ;

b) Des négociations pressantes avec la France, concernant la mise en état de navigabilité du Haut-Rhône jusqu'au lac Léman particulièrement par l'entente au sujet du niveau conventionnel du Léman. »

— Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève a demandé, par lettre et par son président, M. Bron, venu assister à notre réunion générale du 8 mai dont il fut nommé président d'honneur : que la Ville de Genève soit désignée par notre U. G. R. pour la tenue, en 1929, de la grande Fête du Rhône.

C'est donc Genève qui, cette année là, aura l'honneur de tenir le flambeau rhodanien.

Il nous revient que, déjà, les Genevois élaborent un programme de toute beauté.

Bravo Genevois !

— La Compagnie Générale de Navigation du Léman, membre de notre U. G. R., vient, sans doute pour nous aider dans notre généreuse action de progrès, de baptiser du nom : « Le Rhône », son dernier bateau-salon, lancé cet été. Nous adressons nos bien vifs remerciements, pour cette heureuse décision, à MM. les Administrateurs et Directeurs de cette importante Compagnie.



## Les articles qu'il faut lire...

Le tunnel du Rove et le Transsaharien, par le général Aubier, paru dans le numéro du 4 juin de la « Dépêche Coloniale ».

Une expédition rhodanienne de Lyon à Aix-les-Bains paru dans le numéro du 17 septembre du « Progrès » de Lyon.

L'aménagement du Rhône, par Henry Bordeaux, de l'Académie française, paru dans le numéro du 21 octobre de « L'Eclaireur de Nice ».

Du Rhin au Rhône, par Paul Guitton, paru dans le numéro du 8 octobre du « Petit Dauphinois » Grenoble.

L'aménagement du Rhône, par Olivier Guyon, paru dans le numéro du 15 octobre du « Journal » Paris.

Le souterrain du Rove et le canal de Marseille au Rhône, par Henri Brenier, paru dans le numéro du 8 octobre de « L'Ecole et la vie » (Paris).

La France veut-elle l'aménagement ? par Eugène Fabre, dans « La Suisse » et dans « Des Canaux ! des Bateaux ! » numéro de septembre 1927.

« L'Eclair » du 23 octobre et tous les journaux de Paris : « Comedia », « Les Débats », « Le Matin », « Le Journal », « L'Action Française » et divers autres journaux parisiens consacrent des notes ou articles sur notre action ; les journaux de Lyon : « Le Lyon Républicain » ; « Le Nouvelliste » ; « Le Progrès » ; « Le Nouveau Journal » ; « Le Salut Public », « Le Tout-Lyon », « La Vie Lyonnaise », « L'Illustré » ; et ceux de Marseille : « Le Petit Marseillais », « Le Petit Provençal » ; et ceux de Nîmes, d'Avignon et de la Suisse ont aussi largement aidé à notre idée, par leurs beaux articles. Nous les remercions tous bien vivement.

## COTISATIONS

Nous prions nos collègues qui n'ont pas encore payé leur cotisation de 1927, de vouloir bien l'adresser sans retard à notre trésorier :

Monsieur Alfred JABOULET,  
6, rue Davity — TOURNON (Ardèche)

Compte de Chèque Postal : Lyon 310.79

Les cotisations de 1928, seront mises en recouvrement dès Avril prochain, sur présentation de la Carte de Membre de l'année.

## BIBLIOGRAPHIE

Parmi les ouvrages reçus par l'Or du Rhône, citons : **Loys de St-Sorlin** par M. Paul Cuminal. Editions du Fleuve. Lyon. Notre éminent ami sous la fiction d'un roman original, intéresse le lecteur aux prestigieux paysages du Rhône et à l'histoire si pittoresque des régions qu'il vivifie. Le héros, blessé de la guerre de 1914, descendant d'un compagnon des Seigneurs de Payraud, a l'intuition d'avoir vécu dans le milieu guerrier du XVI<sup>e</sup> siècle. La vue des pays habités par ses aïeux le confirme dans ce souvenir ancestral.

Le livre très intéressant est l'occasion pour M. Cuminal de faire allusion aux problèmes d'avenir des pays rhodaniens qui nous passionnent tous. Nous nous permettons d'en recommander vivement la lecture.

On nous annonce pour 1928 :

Un ouvrage intitulé **Découverte de l'Ardèche**, évocation de la vie du Vivarais depuis la préhistoire, par MM. **Jos Jullien** et **Jules Reboul**. Ce dernier n'est pas un inconnu pour l'Or du Rhône. Nos lecteurs n'ont pas oublié les amusants **Contes Ardéchois**, de Jules Reboul (publiés cours du Temple à Privas.) et son ouvrage pittoresque, d'un régionalisme joyeux et d'excellent aloi, **le Père Bacchus** (même édition) que **J. H. Rosny aîné** a tenu à préfacier lui-même. Plusieurs journalistes parisiens n'ont pas hésité à baptiser Reboul, le Jean Aicard vivarais.

Jean Régné, le si distingué archiviste de l'Ardèche, probe et savant historien du Vivarais, vient d'éditer chez **Decombe à Annonay** son curieux : **Etat comparatif des paroissiens catholiques et protestants du département et des communes**, précédé d'une introduction sur la situation des archives et des Bibliothèques ardéchoises, au 15 juillet 1927. Du même, que nous félicitons de la flatteuse attribution qui vient de lui être faite du **prix Villard**, paraît, 22, cours du Temple, à Privas, le **tome III de l'Histoire du Vivarais (1500 à 1789)**. On y remarquera les pages passionnantes consacrées aux guerres de religion, aux Camisards. On y note d'après des documents locaux de premier ordre les angoisses et les joies des Ardéchois du passé, leur participation à la chute de l'ancien régime monarchique (1).

(1) Lire dans la **Revue du Vivarais** de mars-avril 1927 : la savante étude sur le Château de Gravoux, par le même auteur, M. Jean Régné.

## BANQUE DE LA VALLÉE DU RHONE

BRUN, GIRAUD & Co

Société en commandite par actions : capital : 40 millions de francs

Siège social : VALENCE-SUR-RHONE

Principales Succursales et Agences : Avignon - Montélimar - Orange - Romans-sur-Isère - St-Rambert-d'Albon - Tournon - Tain - Vienne

## SOUSCRIPTION

POUR DOTER NOS CONCOURS ENTRE RHODANIENS

Notre Union qui est une Académie polytechnique, a le devoir de commencer immédiatement, à l'occasion de la III<sup>me</sup> FETE DU RHONE à Avignon, son action bienfaisante. Mais le nombre de ses membres ne pouvant être encore assez grand pour lui assurer des ressources suffisantes pour doter convenablement ses concours, nous ouvrons (12 décembre), en application de la décision prise par le Conseil, le 8 mai, une souscription à cet effet, dont voici la première liste :

M. le Docteur CARLE, président de l'U. G. R.....	100	»
M. P. ROSANE .....	100	»
M. G. TOURSIER .....	100	»
M. Alfred GUERIN, Valence .....	100	»
Mme FOURNIER-TERRASSIER, de Tain .....	200	»
Le CREDIT LYONNAIS de Valence .....	200	»
M. Paul CUMINAL, ancien Conseiller municipal et Adjoint au Maire de Lyon .....	100	»
M. ROUGON, Editeur de musique, Lyon .....	500	»
<b>Total de la première liste .....</b>	<b>1400</b>	<b>»</b>

L'UNION fait le plus pressant appel à tous les rhodaniens de bonne volonté pour l'aider ainsi dans sa belle œuvre d'émulation.

Nous les prions d'avoir la bonté d'adresser le montant de leur souscription, avec la mention : « **don pour les concours entre rhodaniens** », par chèque postal : (Trésorier de l'Union Générale des Rhodaniens, Lyon compte de chèques postaux 310-79), ou par chèque de banque, à M. Alfred Jaboulet, trésorier de l'U. G. R., 6, rue Davity, à Tournon (Ardèche).

Nous prions nos collègues et amis, cette décision venant d'être prise, de bien vouloir nous excuser si nous ne les avons pas sollicités déjà.

Une réunion très prochaine déterminera et fixera les concours et leurs conditions. Il en sera donné avis par le canal généreux de la Presse.

Le Bureau

### STUDIO G. = L. ARLAUD

3, Place Meissonnier, LYON

Tout ce qui concerne la PHOTOGRAPHIE  
Portraits d'Art ou Travaux Industriels

Aucune Succursale  
Seule Maison, 3, Place Meissonnier  
Téléphone Barre 1-81

## Avis aux Commerçants

Les Commerçants de tous les pays rhodaniens qui voudraient consentir une remise de prix de 5, 10 % ou plus à nos membres, sur présentation de leur carte de l'année, — nous avons des sociétaires dans toutes les villes et régions françaises et suisses du Rhône — sont assurés d'avance de la vive reconnaissance de notre Union. Ils sont priés d'en faire la déclaration à notre Secrétaire général, dans le plus bref délai possible.

— L'abondance des matières nous oblige à des renvois d'insertions au n° suivant. C'est ainsi que dans le prochain n° nous commencerons la publication : de la liste de nos membres, des dons pour nos concours, des livres envoyés, des Maisons accordant une remise à nos membres sur les prix de leurs articles, etc...

Aujourd'hui, nous n'avons pas de place non plus pour les articles bibliographiques, car nous sommes, bien à regret, forcés de satisfaire aux limites que nous imposent nos ressources. Le N° de mars rattrapera ce retard.

## LA PUBLICITÉ dans notre Revue L'OR DU RHONE

est excellente

Parce que :

L'OR DU RHONE est adressé gratuitement à tous nos membres, à toutes les notabilités rhodaniennes, françaises et suisses, à toutes les grandes Associations et sociétés riveraines, à toutes les Villes, Chambres de Commerce, Compagnies de Chemin de fer et de Navigation, etc... — et aux principaux Cercles, grands Cafés, Hôtels, Coiffeurs....

Parce que :

L'OR DU RHONE est l'organe de propagande des Rhodaniens, et l'un des moyens de les renseigner et de les unir tous dans l'esprit, les intérêts, et les progrès des pays du Rhône.

Parce que :

L'OR DU RHONE sera mis en vente (2,50 le n°) dans les principales villes rhodaniennes, afin de satisfaire certaines personnes qui, n'étant pas encore membres de l'U. G. R. pourraient le désirer.

Adresser les demandes de publicité au Bureau de l'Or du Rhône, de l'U. G. R.

Tous les Rhodaniens  
doivent être membres

de l'U. G. R.

TYPOGRAPHIE

LITHOGRAPHIE

CHROMOTYPIE

**A. Domergue**

IMPRIMEUR

11 et 13, rue de Royans, ROMANS (Drôme)

Maison spécialisée pour Catalogues, Revues, Illustrations

Maison OZIER FILS

Fondée en 1795

Grands Vins des Côtes du Rhône

LARA, MONTABONNET & C<sup>ie</sup>

Successeurs

MAUVES-sur-RHONE

(Ardèche)

PORTRAITS PHOTOGRAPHIE

PAUL JACQUIN

Successeur de Jacquin Frères

VALENCE - 24, Avenue Victor-Hugo

Maisons à Privas - Lamastre - Lavoulte

Tolierie - Galvanisation - Soudure Autogène - Emboutissage

ATELIERS RHODANIENS

TRAVAUX  
SPÉCIAUX

J. ISAAC & C<sup>IE</sup>

ARMOIRES  
VESTIAIRES

Ingénieur E. C. P.

Bureaux et Usine : 106-112, Cours Tolstoï, Villeurbanne-LYON

Grands Vins Mousseux de St-Péray

Charles BOVET

VINS FINS — EXPORTATION

St-PÉRAY (Ardèche)

Grand GARAGE Prosper AUBERT - AVIGNON

Correspondant des Circuits P. L. M  
et des Grandes Agences de Voyages

Location de Voitures et Autocars

Téléph. 3-85 — 6-50

## DEMANDE D'ADMISSION

à l'U. G. R.

N° .....

Je soussigné, sollicite mon admission à l'UNION GENERALE DES RHODANIENS.

Ci-joint : ..... francs, montant de la cotisation de l'année. (1 et 2)

Le ..... 192.....

Signature,

Nom et Prénoms .....

Nationalité .....

Profession .....

Décorations et titres honorifiques .....

Adresse (très lisible) } rue et numéro .....

} Ville et Département .....

Noms et adresses des Parrains 1° .....

ou références 2° .....

COTISATIONS 1° INDIVIDUELLES, MINIMUM : 10 francs pour la France ; 20 francs pour la Suisse.

ANNUELLES 2° Pour les VILLES, ASSOCIATIONS, etc... : facultatives, suivant leur importance.

Article 10 des Statuts. — Sont membres bienfaiteurs les personnes agréées par le Conseil d'administration qui versent une cotisation minimum de 50 francs par an ou qui ont fait à l'U. G. R., un don d'au moins 500 francs.

NOTA. Les demandes ne sont reçues qu'accompagnées du montant de la cotisation.

Adresser les chèques, mandats-postes, chèques postaux : Lyon 310-79), au nom du trésorier de l'Union Générale des Rhodaniens.

# GRANDS MAGASINS D'HABILLEMENT

pour Hommes, Dames, Jeunes Gens et Enfants

## H. ESDERS

GRANDE FABRIQUE DE PARIS

67-69, Rue de la République -:- LYON

Chapellerie, Bonneterie, Chemiserie  
Chaussures, Ganterie, Vêtements de  
travail, Grand choix de Draperies  
— pour Vêtements sur mesures —

La plus importante Maison de la Région

# GRANDS VINS

DES

## COTES DU RHONE



# DELAS Frères

TOURNON-SUR-RHONE



Propriétaires à l'Hermitage et à Cornas  
dans les meilleurs coteaux

Plante le cep rugueux au flanc de la montagne  
Et le cœur du granit saignera dans ton vin.

## MÉNAGÈRES, DEMANDEZ

Macaronis, Vermicelles  
Nouilles, Coquilles (aux œufs)

### LA POULE

Economiques parce qu'elles gonflent

*Leur goût est exquis*

GILIBERT & TÉZIER

VALENCE-sur-RHONE



## Spécialité de Pognes Valentinois

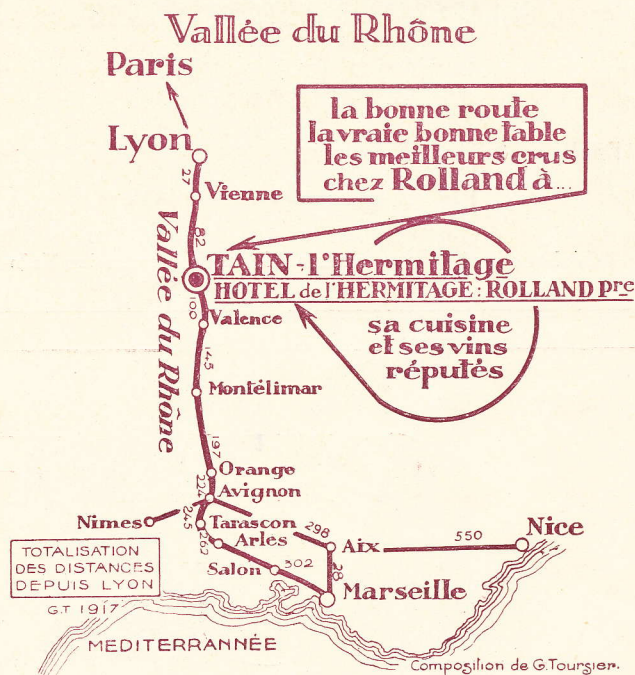
# MAISON NIVON

H. URPIN, Successeur

17, Avenue de la Gare - VALENCE-s/-RHONE  
EXPÉDITIONS PARTOUT

Adresse Tél : Nivon-Pognes-Valence Téléphone. 3-37

*d'Angleterre, de Paris, de Lyon au  
Pays du Soleil: arrêtez vous à TAIN*



VALENCE-sur-RHONE

# HOTEL DE LYON

Avenue de la Gare et Rue Pasteur

Raoul COULET, Propriétaire

— Téléphone : 63 —

RECOMMANDÉ DU TOURING-CLUB DE FRANCE  
GARAGE DANS L'HOTEL  
EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE  
dans toutes les chambres

## Manufacture de Produits réfractaires

MAISON FONDÉE EN 1848

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Ing. E. C. P., SUC.

TAIN (Drôme)

## SPÉCIALITÉ DE FOURS

POUR

BOULANGERIE, PATISSERIE, MÉNAGE

*Système économique et perfectionné*

Kaolins → Feldspaths → Sables siliceux

Téléphone : 5

Adresse télégr. : Terrassier-Tain

## DE LYON,

VILLE RHODANIENNE

## Le Carburateur ZÉNITH

rayonne sur le monde entier

PAR SES USINES de Londres, Berlin, Turin,  
o o o Détroit (U. S. A.). o o o

PAR SES SUCCURSALES & AGENCES de Paris,  
Milan, Bruxelles, Copenhague, Amster-  
dam, Genève, Zurich, Barcelone,  
Madrid, Alexandrie, Le Caire,  
o o o New - York. o o o

PAR SES NEUF MILLIONS d'appareils en circu-  
o lation dans tous pays du monde. o

39 à 51, Chemin Feuillat - LYON (III<sup>e</sup>)

# CHAPEAUX MOSSANT

## “UNIC”

### CHAUSSURES DE LUXE POUR HOMMES

Production des Usines FENESTRIER

Romans (Drôme)

St-Marcellin et Vinay (Isère)